



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Census Recensement

Canada 1986

C-7
GUIDE À L'INTENTION
DES UTILISATEURS
DONNÉES DU RECENSEMENT
DE 1986 SUR LE
LIEU DE NAISSANCE

99-128F
1986
C8

Canada

BCXCH



Statistique Statistics
Canada Canada

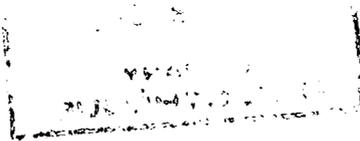
Recensement
Census

Canada 1986

Référence

C. 7

**GUIDE À L'INTENTION
DES UTILISATEURS
DONNÉES DU RECENSEMENT
DE 1986 SUR LE
LIEU DE NAISSANCE**



Publication autorisée par le ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de
transmettre le contenu de la présente publication, sous
quelque forme ou par quelque moyen que ce soit,
enregistrement sur support magnétique, reproduction
électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de
l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans
l'autorisation écrite préalable du Ministre des
Approvisionnement et Services Canada.

Mars 1991

Prix: Canada, \$23.00
Autres pays, \$24.00

ISBN-0-660-92749-7

Ottawa

This publication is available in English upon
request (ISBN-0-660-13350-4).

STATISTICS STATISTIQUE
CANADA CANADA

JUL 9 1991

LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

REMERCIEMENTS

Le présent document a été rédigé par Jane Badets de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

L'auteur souhaite remercier Pamela M. White et Harry Champion qui, par leurs conseils et suggestions, ont contribué à la réalisation du rapport. Nous remercions également le personnel de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles, en particulier Joanne Pilon, Michael Crew, Cynthia Wilson, Mario Lisciotto, Lisa Verdon et Colette Richard.



TABLE DES MATIÈRES

	Page
I. INTRODUCTION	1
II. CONCEPTS ET QUESTIONS DU RECENSEMENT	1
III. COLLECTE DES DONNÉES	6
IV. TRAITEMENT DES DONNÉES	7
Généralités	7
Lieu de naissance	8
Citoyenneté	15
Immigration	18
V. PROBLÈMES RELATIFS À LA QUALITÉ DES DONNÉES DE 1986	21
VI. NOTES À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR	25
VII. PRODUITS DE 1986	27
VIII. COMPARABILITÉ DES DONNÉES DE 1971, DE 1981 ET DE 1986	28
IX. SOMMAIRE	29
GLOSSAIRE	30
BIBLIOGRAPHIE	31
ANNEXES	
A1 Valeurs relatives au lieu de naissance figurant dans la base des données d'extraction du recensement de 1986	32
A2 Valeurs relatives à la citoyenneté figurant dans la base des données d'extraction du recensement de 1986	37
A3 Valeurs relatives à l'immigration figurant dans la base des données d'extraction du recensement de 1986	38
B Produits du recensement de 1986 et statistiques sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration	41
C Comparaison des lieux de naissance répertoriés en 1986, 1981 et 1971	43

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1. Population immigrante et population non immigrante, population née à l'étranger et population née au Canada, recensements du Canada de 1981 et de 1986	5
Tableau 2. Attribution à un pays précis des réponses en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays", recensement du Canada de 1986	10
Tableau 3. Comparaison des chiffres des recensements de 1986 et de 1981 et des données d'Emploi et Immigration Canada (EIC) pour le lieu de naissance "Namibie", Canada	11
Tableau 4. Taux de non-réponses pour le lieu de naissance, Canada, provinces et territoires, recensements du Canada de 1981 et de 1986	12
Tableau 5. Types d'imputation des données sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'année d'immigration, Canada, 1986	13
Tableau 6. Réponses déclarées à la question sur le lieu de naissance, recensements du Canada de 1981 à 1986	14
Tableau 7. Taux de non-réponses pour la citoyenneté Canada, provinces et territoires, recensements de 1981 et de 1986	15
Tableau 8. Réponses déclarées à la question sur la citoyenneté, recensements du Canada de 1981 et 1986	16
Tableau 9. Citoyens "d'un autre pays" selon certains lieux de naissance, Canada, 1986	17
Tableau 10. Taux de non-réponses pour l'année d'immigration, Canada, provinces et territoires, recensements de 1981 et 1986.	19
Tableau 11. Comparaison des chiffres du recensement de 1986 et des données d'Emploi et Immigration Canada (EIC) pour certains lieux de naissance et pour la période d'immigration de 1981 à 1986, Canada	22
Tableau 12. Certains lieux de naissance pour lesquels les chiffres du recensement de 1986 dépassent ceux d'Emploi et Immigration Canada, période d'immigration de 1981 à 1986, Canada	23
Tableau 13. Comparaison des chiffres du recensement de 1986 et des données d'Emploi et Immigration Canada sur l'âge à l'immigration pour la période d'immigration de 1981 à 1986	24
Tableau 14. Population non immigrante et population immigrante par groupe d'âge, recensement du Canada de 1986	25

LISTE DES FIGURES

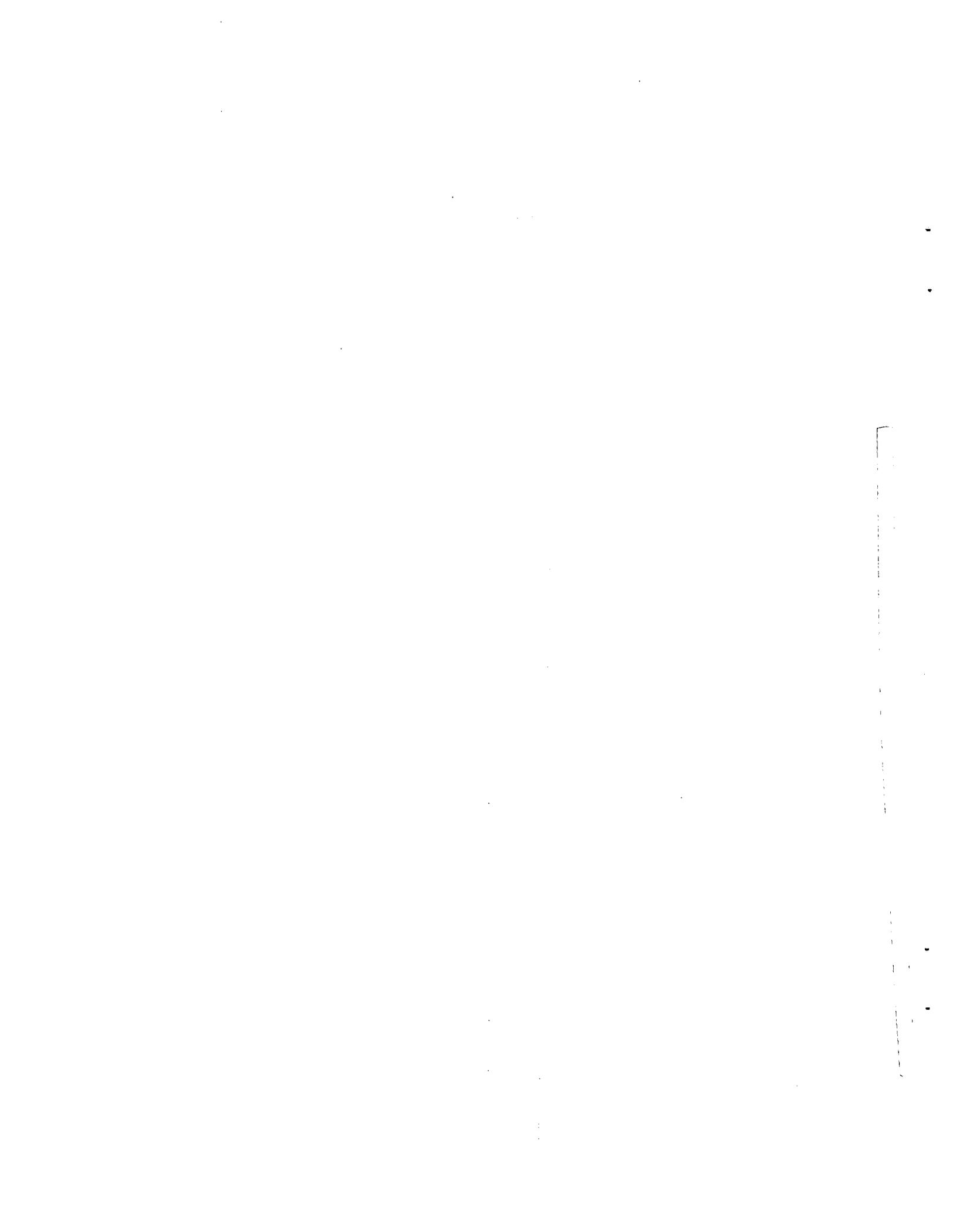
Page

Figure 1. Question sur le lieu de naissance et instructions pour le recensement de 1986 2

Figure 2. Questions sur la citoyenneté et instructions pour le recensement de 1986 3

Figure 3. Question relative à l'année d'immigration du recensement de 1986 4

Figure 4. Modifications relatives à la résolution des réponses en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays" dans les recensements de 1981 et de 1986 9



I. INTRODUCTION

Le présent guide fournit des renseignements de base sur les données relatives au lieu de naissance, à la citoyenneté et à l'immigration recueillies dans le cadre du recensement du Canada de 1986. Ce document technique contient des renseignements sur les méthodes de collecte et de traitement de ces données, sur la relation qui existe entre ces trois questions ainsi que sur la qualité et la disponibilité des données de 1986. Du fait de la similitude des procédures de collecte et de traitement des données utilisées pour les recensements de 1981 et de 1986, notre étude fait ressortir les changements apportés en 1986 aux procédures de traitement de 1981. Les changements observés en 1986 dans les profils de déclaration relatifs à ces questions sont également examinés. Enfin, le document traite de la comparabilité des données des recensements de 1971, de 1981 et de 1986.

II. CONCEPTS ET QUESTIONS DU RECENSEMENT

Lieu de naissance

Pour répondre à la question sur le lieu de naissance, les répondants devaient indiquer leur lieu de naissance en tenant compte des frontières nationales existantes le jour du recensement, le 3 juin 1986. Ceux qui étaient nés au Canada devaient indiquer la province ou le territoire où ils sont nés et ceux qui étaient nés en dehors du Canada, le pays où ils sont nés. Comme une personne ne peut de toute évidence avoir qu'un seul lieu de naissance, cette question est posée de manière relativement directe. La Figure 1 présente la question posée au recensement de 1986, ainsi que les instructions données pour y répondre. Ces instructions sont tirées du Guide du recensement de 1986 qui accompagnait le questionnaire du recensement.

Figure 1. Question sur le lieu de naissance et instructions pour le recensement de 1986

14. Où êtes-vous né(e)? (Indiquez une seule réponse, suivant les frontières actuelles.)	
AU CANADA	EN DEHORS DU CANADA
<input type="checkbox"/> 01 T.-N. <input type="checkbox"/> 02 I.-P.-É. <input type="checkbox"/> 03 N.-É. <input type="checkbox"/> 04 N.-B. <input type="checkbox"/> 05 Qué. <input type="checkbox"/> 06 Ont. <input type="checkbox"/> 07 Man. <input type="checkbox"/> 08 Sask. <input type="checkbox"/> 09 Alb. <input type="checkbox"/> 10 C.-B. <input type="checkbox"/> 11 Yukon <input type="checkbox"/> 12 T.N.-O.	<input type="checkbox"/> 13 Royaume-Uni <input type="checkbox"/> 14 Italie <input type="checkbox"/> 15 États-Unis <input type="checkbox"/> 16 Allemagne de l'Ouest <input type="checkbox"/> 17 Allemagne de l'Est <input type="checkbox"/> 18 Pologne <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div> Autre (précisez) <input type="checkbox"/> 19

Question 14

Les personnes nées dans une région du Canada qui faisait partie des Territoires du Nord-Ouest, lors de leur naissance, mais qui depuis fait partie d'une des provinces du Canada, doivent indiquer leur lieu de naissance d'après les frontières actuelles des provinces. Les personnes nées à Terre-Neuve ou au Labrador avant l'entrée de cette province dans la Confédération doivent cocher la case "T.-N.". Les personnes nées dans l'un des six comtés de l'Irlande du Nord doivent cocher la case "Royaume-Uni". Les personnes nées dans l'un des autres comtés de l'Irlande doivent écrire "Eire" dans l'espace prévu.

Si vous n'êtes pas sûr de votre pays de naissance à cause des changements de frontières, écrivez (en lettres moulées) dans l'espace prévu le nom de la ville ou du district le plus proche.

Ces renseignements, associés aux renseignements tirés d'autres questions du recensement, peuvent servir à l'examen des politiques et des programmes relatifs à l'emploi et à l'immigration, ainsi qu'à la planification des services d'éducation, de santé et autres.

Cette question permet d'établir des estimations sur la migration interprovinciale "à vie" en comparant la province de résidence avec la province de naissance pour ceux qui sont nés au Canada. Pour la population immigrante, les questions relatives au lieu de naissance et à la citoyenneté ajoutées à d'autres données démographiques, sociales et économiques constituent une source unique de données permanentes sur la population immigrante au Canada. D'autres sources de données, telles que les systèmes d'enregistrement d'Emploi et Immigration, fournissent des données sur les flux de migration internationale, mais elles n'offrent aucune donnée sur la population immigrante vivant au Canada le jour du recensement.

Citoyenneté

Aux fins du recensement, la citoyenneté indique le statut juridique de citoyenneté du répondant. Les répondants qui étaient citoyens de plusieurs pays devaient l'indiquer. Il est donc possible de déterminer, à partir du recensement, le nombre de personnes détenant une ou plusieurs citoyennetés. On peut aussi obtenir des renseignements sur le pays de citoyenneté en établissant, pour les personnes qui ne sont pas citoyens canadiens, des classements recoupés entre le lieu de naissance et la citoyenneté correspondant à un pays de naissance autre que le Canada.

Les citoyens canadiens devaient faire la distinction entre citoyenneté canadienne par naissance et citoyenneté canadienne par naturalisation, ce qui permettait d'identifier l'univers des immigrants. Les citoyens canadiens par naissance avaient pour instruction de sauter la question sur l'année d'immigration. Par contre, les personnes qui déclaraient ne pas être citoyens canadiens par naissance devaient y répondre. Ainsi la question relative à la citoyenneté servait de question-filtre pour déterminer les personnes qui devaient répondre à la question sur l'immigration.

En 1986, les renseignements sur la citoyenneté étaient recueillis à partir des réponses à la question présentée à la Figure 2. Bien que la question de 1986 sur la citoyenneté ait été identique à celle de 1981, les instructions données pour y répondre étaient plus longues en 1986.

Figure 2: Question sur la citoyenneté et instructions pour le recensement de 1986

15. De quel pays êtes-vous citoyen(ne)?

• Cochez plus d'une case s'il y a lieu

20 du Canada, par naissance

21 du Canada, par naturalisation

22 du pays de naissance (autre que le Canada)

23 d'un autre pays

Si vous êtes citoyen(ne) du Canada par naissance, passez à la question 17.

Question 15

Cochez "du Canada, par naissance", si vous êtes:

a) né(e) au Canada

(sauf si, au moment de votre naissance, l'un de vos parents:

(i) travaillait pour un gouvernement étranger;

(ii) travaillait pour une personne faisant partie de la catégorie (i) ci-dessus; ou

(iii) travaillait pour une organisation internationale ayant obtenu des privilèges diplomatiques

ET si aucun de vos parents n'était citoyen canadien ou résident permanent (immigrant reçu));

b) né(e) en dehors du Canada d'un ou de deux parents canadiens, le 15 février 1977 ou après;

c) né(e) en dehors du Canada, avant le 15 février 1977 de deux parents canadiens, si vous n'avez pas perdu votre citoyenneté canadienne;

d) né(e) en dehors du Canada d'un parent canadien, si vous avez été enregistré(e) comme Canadien(ne) auprès des autorités canadiennes lors de votre naissance, et si vous n'avez pas perdu cette citoyenneté.

Les personnes qui répondent "du Canada, par naissance" n'ont pas eu à subir les formalités de l'immigration et n'ont par conséquent pas besoin de répondre à la question sur l'année d'immigration.

Les personnes qui détiennent la citoyenneté canadienne par naturalisation ont normalement reçu un certificat de citoyenneté des autorités canadiennes de la citoyenneté.

Si vous possédez deux citoyennetés, cochez les cases appropriées, par ex., "du Canada, par naissance" ou "du Canada, par naturalisation" et "du pays de naissance (autre que le Canada)".

Si vous êtes né(e) en dehors du Canada et n'êtes pas citoyen(ne) canadien(ne), cochez "du pays de naissance (autre que le Canada)", si vous avez encore cette citoyenneté; sinon, cochez "d'un autre pays".

Si vous avez perdu votre ancienne citoyenneté et n'êtes pas encore devenu(e) citoyen(ne) canadien(ne), ou si vous n'avez aucune citoyenneté pour une raison quelconque, cochez "d'un autre pays".

Cette question sert à plusieurs fins. Elle identifie les groupes qui peuvent avoir besoin de programmes spéciaux d'enseignement en langues minoritaires. Jointes aux données sur l'âge, ces renseignements servent aussi à la planification électorale à tous les niveaux de l'administration publique. Les renseignements sur la non-citoyenneté, associés à ceux sur la langue servent à l'élaboration de programmes de préparation à la citoyenneté, de même qu'à la planification des services juridiques.

Cette question fournit des renseignements sur les caractéristiques de la population canadienne relatives à la citoyenneté, par exemple, le nombre d'immigrants qui ont été naturalisés canadiens.

Immigration

Dans le recensement de 1986, la question sur l'année d'immigration est associée à la citoyenneté pour déterminer l'univers des immigrants. Cette question se rapporte à l'année de la première immigration au Canada. Toutes les personnes qui n'étaient pas citoyens canadiens par naissance devaient y répondre.

Cette question visait à obtenir une réponse indiquant l'année où le répondant avait immigré au Canada pour la première fois, c'est-à-dire l'année où il a obtenu le statut d'immigrant reçu¹, ce qui était implicite dans la question mais non exprimé explicitement. Certaines personnes peuvent avoir résidé au Canada plusieurs années avant d'obtenir leur statut d'immigrant reçu. Par exemple, elles ont pu poursuivre leurs études au Canada en tant qu'étudiants étrangers avant d'y immigrer. On souhaitait que ces personnes indiquent l'année au cours de laquelle elles ont obtenu le statut d'immigrant reçu, plutôt que l'année de leur première arrivée au Canada. Cependant, il est possible que le répondant n'ait pas compris quelle était la réponse souhaitée, car le Guide de 1986 ne contenait aucune instruction à cet effet. On ignore dans quelle mesure les répondants auraient indiqué l'année où ils sont arrivés au Canada pour la première fois, plutôt que l'année où ils y ont immigré pour la première fois.

Figure 3. Question relative à l'année d'immigration du recensement de 1986

16. En quelle année avez-vous immigré au Canada pour la première fois?

24 Année

Si vous ne connaissez pas l'année exacte, fournissez une approximation.

¹ Le statut d'immigrant reçu se rapporte au droit juridique de s'établir en permanence au Canada.

Le recensement permet aussi de recueillir des données sur la **période d'immigration** et l'**âge à l'immigration**. La période d'immigration renvoie à des groupes d'années d'immigration. Associée à l'année de naissance, l'année d'immigration donne la variable "âge à l'immigration", qui correspond à l'âge auquel le répondant a immigré au Canada pour la première fois. Grâce à cette variable, il est possible d'identifier les répondants qui ont immigré au Canada pendant leur enfance, pendant leur adolescence ou à l'âge adulte. Les données relatives à l'année ou à la période d'immigration permettent de réaliser des études portant sur des groupes d'immigrants venus au Canada à un moment précis. L'âge à l'immigration sert aux fins de l'étude des différences observées à l'égard de l'adaptation socio-économique des immigrants au Canada.

Population immigrante et population née en dehors du Canada

Toutes les personnes nées en dehors du Canada ne sont pas nécessairement des immigrants au Canada. Les personnes qui ont déclaré un lieu de naissance en dehors du Canada, mais qui sont citoyens canadiens par naissance, ne sont pas considérées comme des immigrants au Canada. En conséquence, on ne dispose pas d'année ou de période d'immigration, ni d'âge à l'immigration pour ces personnes. Lors du recensement de 1986, près de 40,000 personnes, nées en dehors du Canada, étaient citoyens canadiens par naissance. Bon nombre d'entre elles sont les enfants de personnes ayant résidé par le passé ou résidant actuellement à l'étranger au service du gouvernement canadien, par exemple, en mission diplomatique ou militaire. En d'autres termes, ces personnes possèdent la citoyenneté canadienne du fait de la citoyenneté de leurs parents et non du fait de leur lieu de naissance. Dans les données du recensement publiées, ces personnes sont comprises dans la population non immigrante.

Dans les recensements de 1981 et de 1986, il est possible d'identifier la population immigrante et la population non immigrante **ainsi que** la population née à l'étranger et la population née au Canada. Le **Tableau 1** compare les chiffres de 1981 et de 1986 pour ces populations.

Tableau 1. Population immigrante et population non immigrante, population née en dehors du Canada et population née au Canada, recensements du Canada de 1981 et de 1986

	1981		1986	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Population immigrante	3,843,335	16%	3,908,150	15.6%
Population non immigrante	20,240,160	84%	21,113,855	84.4%
Population née à l'étranger	3,867,160	16.1%	3,936,695	15.7%
Population née au Canada	20,216,335	83.9%	21,085,305	84.3%

Source: Statistique Canada, recensements du Canada de 1981 et de 1986 (données pondérées recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population).

III. COLLECTE DES DONNÉES

Données-échantillon

Lors du recensement de 1986, les questions relatives au lieu de naissance, à la citoyenneté et à l'immigration figuraient dans le questionnaire complet (formule 2B). Un ménage privé sur cinq au Canada a reçu la formule 2B, sauf dans les régions éloignées et celles du Nord, où cette formule a été distribuée à tous les ménages en vue d'améliorer la fiabilité des données dans le cas de populations trop peu nombreuses pour permettre l'échantillonnage. Ces trois questions figuraient également dans la formule 2C, remplie par les Canadiens en poste à l'étranger au service du gouvernement ou des forces armées, et dans la formule 3, utilisée pour le dénombrement des personnes vivant en logement collectif, par exemple dans un hôtel, un motel ou une maison de chambres. Au total, 5,244,430 personnes (compte non tenu des pensionnaires d'un établissement institutionnel) ont utilisé en 1986 les formules 2B, 2C et 3. Pour les fins de publication, on a pondéré et arrondi les données recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population en vue d'établir des estimations pour la population entière.

Population cible

L'objectif du recensement de 1986 était de dénombrer :

- les citoyens canadiens et les immigrants reçus résidant en permanence au Canada le jour du recensement;
- les citoyens canadiens ou les immigrants reçus dont le domicile habituel était situé au Canada le jour du recensement, mais qui se trouvaient en dehors du pays au moment du dénombrement;
- les citoyens canadiens et les immigrants reçus se trouvant à bord d'un navire immatriculé au Canada;
- les Canadiens à l'étranger au service du gouvernement, par exemple, en mission diplomatique ou militaire;²

Méthodes de dénombrement

Dans le recensement de 1986 (comme dans celui de 1981), presque toute la population cible (99%) a été dénombrée par la méthode d'autodénombrement. Les questionnaires étaient livrés à l'avance aux membres des ménages qui devaient les remplir le 3 juin 1986, jour du recensement. Les documents remplis étaient retournés par la poste à Statistique Canada ou repris par les recenseurs. La méthode de recensement par interview a été utilisée pour moins de 2% de la population; en pareil cas, le personnel du recensement se rendait dans les foyers pour recueillir les renseignements nécessaires en interviewant les répondants. Cette méthode a été utilisée dans les régions éloignées, dans celles du Nord et dans les réserves indiennes où l'irrégularité des services postaux rend impossible le retour par la poste et où les grandes distances ne permettent pas la reprise des questionnaires.

² D'autres citoyens canadiens et immigrants reçus vivant en dehors du Canada le jour du recensement sont dénombrés s'ils en font la demande. Ils peuvent indiquer une résidence habituelle au Canada.

IV. TRAITEMENT DES DONNÉES

Généralités

Tous les renseignements du recensement de 1986 étaient validés par une opération de traitement appelée **contrôle et imputation**. Dans le cadre de cette opération, les réponses fournies par les membres des ménages étaient considérées valides ou discordantes suivant des règles de contrôle prédéterminées. Les données valides étaient acceptées sans modification. Les discordances étaient résolues ou rendues acceptables selon les règles de contrôle; il fallait alors changer le moins possible les données fournies par les répondants.

Les procédures de traitement des données utilisées pour valider les données de 1986 relatives au lieu de naissance, à la citoyenneté et à l'immigration étaient pour l'essentiel les mêmes que celles du recensement de 1981. Les principaux problèmes éprouvés en 1981 relativement à la qualité des données ont été éliminés dans les procédures de 1986. Les analogies et les différences entre les stratégies de traitement adoptées en 1981 et en 1986 sont exposées dans la présente section.

Lieu de naissance

Aperçu du traitement

L'opération de contrôle et d'imputation relative au lieu de naissance avait pour objectifs :

- de transformer les réponses multiples en réponses uniques,
- de résoudre les réponses en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays",
- d'éliminer les réponses en blanc et les non-réponses de sorte que chaque enregistrement comporte une réponse pour le lieu de naissance.

Changements apportés au traitement en 1986

Du fait de certains problèmes relatifs à la qualité des données de 1981 sur le lieu de naissance, des corrections ont été apportées aux procédures de contrôle de 1986. Les principales modifications concernaient la stratégie de résolution des réponses en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays" et le contrôle des réponses sur le lieu de naissance "Terre-Neuve". La qualité des données de 1981 pour le lieu de naissance "Namibie" a également posé un problème.

i) Résolution des réponses en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays"

Le processus d'attestation de la qualité des données de 1981 sur le lieu de naissance a révélé que certaines réponses en toutes lettres correspondant à un "pseudo-pays"³ ont donné lieu à des attributions incohérentes avec le profil de l'immigration vers le Canada en provenance de ces régions. En 1986, des changements ont été apportés aux procédures d'immigration pour corriger ces problèmes relatifs à la qualité des données.

En 1981, les réponses en toutes lettres "Chine" étaient attribuées de manière aléatoire à la République populaire de Chine ou à Taiwan. En 1986, elles étaient directement attribuées à la République populaire de Chine, en conformité avec le flux d'immigration en provenance de cette région. De même, les réponses en toutes lettres "Corée" étaient directement attribuées à la Corée du Sud en 1986, alors qu'elles avaient été attribuées de manière aléatoire à la Corée du Sud ou à la Corée du Nord en 1981. Les procédures d'imputation probabiliste utilisées pour résoudre les réponses en toutes lettres "Antilles", "Allemagne" et "Irlande" ont été modifiées pour mieux refléter le flux d'immigration en provenance de ces régions. De nouvelles procédures d'attribution ont été ajoutées pour résoudre les réponses en toutes lettres "Yémen" et "Afrique de l'Est". Un résumé de ces modifications est présenté à la **Figure 4**.

Le **Tableau 2** présente les résultats de la résolution des réponses en toutes lettres de 1986 correspondant à un "pseudo-pays". Les données de 1986 pour la Corée du Sud et la Corée du Nord, la République populaire de Chine et Tai-wan se sont avérées conformes aux données d'Emploi et Immigration Canada, ce qui dénote une amélioration de la qualité des données relatives à ces lieux de naissance par rapport au recensement de 1981.

³ Les réponses en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays" constituent des réponses écrites qui ne sont pas assez précises pour permettre l'attribution d'un code de pays. En 1986, ces réponses écrites comprenaient l'Irlande, l'Allemagne, la Chine, la Corée, l'Inde, le Yémen et l'Afrique de l'Est. Pour consulter une étude plus détaillée des solutions appliquées en 1981 et des problèmes relatifs à la qualité des données qui en découlent, voir Boxhill: Mai 1986.

Figure 4. Modifications relatives à la résolution des réponses en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays" dans les recensements de 1981 et de 1986

Traitement en 1981	Traitement en 1986
Réponse en toutes lettres "Irlande"	
i. et une réponse codée "Royaume-Uni"	
Attribution au Royaume-Uni	Attribution au Royaume-Uni
ii. Aucune réponse codée "Royaume-Uni"	
Attribution aléatoire au Royaume-Uni ou à la République d'Irlande	Attribution à la République d'Irlande
Réponse en toutes lettres "Irlande du Nord"	
Attribution au Royaume-Uni	Attribution au Royaume-Uni au cours du dépouillement au bureau régional
Réponse en toutes lettres "Allemagne"	
i. et une réponse codée "Allemagne de l'Ouest"	
Attribution à l'Allemagne de l'Ouest	Attribution à l'Allemagne de l'Ouest
ii. et une réponse codée "Allemagne de l'Est"	
Attribution à l'Allemagne de l'Est	Attribution à l'Allemagne de l'Est
iii. et réponses codées "Allemagne de l'Ouest" et "Allemagne de l'Est"	
Attribution aléatoire à l'Allemagne de l'Ouest ou à l'Allemagne de l'Est	Attribution aléatoire à l'Allemagne de l'Ouest ou à l'Allemagne de l'Est
iv. Aucune réponse codée "Allemagne de l'Ouest" ni "Allemagne de l'Est"	
Attribution aléatoire à l'Allemagne de l'Ouest ou à l'Allemagne de l'Est	Attribution à l'Allemagne de l'Ouest ou à l'Allemagne de l'Est selon un rapport de 5:1(4)
Réponse en toutes lettres "Chine"	
Attribution aléatoire à la République populaire de Chine ou à Tai-wan	Attribution à la République populaire de Chine
Réponse en toutes lettres "Corée"	
Attribution aléatoire à la Corée du Nord ou à la Corée du Sud	Attribution à la Corée du Sud
Réponse en toutes lettres "Antilles"	
Attribution à la Jamaïque, à Trinité-Tobago ou à la Barbade selon un rapport de 2:2:1	Attribution à la Jamaïque, à Trinité-et-Tobago ou à la Barbade selon un rapport de 6:3:1(5)
Réponse en toutes lettres "Yémen"	
Aucune attribution particulière	Attribution aléatoire au Yémen du Sud ou au Yémen du Nord
Réponse en toutes lettres "Afrique de l'Est"	
Aucune attribution particulière	Attribution à la Tanzanie, au Kenya ou à l'Ouganda selon un rapport de 4:3:3(6) au cours du codage en 1986

(4) Pour six réponses en toutes lettres "Allemagne", cinq étaient attribuées à l'Allemagne de l'Ouest et une, à l'Allemagne de l'Est.

(5) Pour dix réponses en toutes lettres "Antilles", six étaient attribuées à la Jamaïque; trois, à Trinité-et-Tobago; et une, à la Barbade.

(6) Pour dix réponses en toutes lettres "Afrique de l'Est", quatre étaient attribuées à la Tanzanie; trois, au Kenya; et trois à l'Ouganda.

Tableau 2. Attribution à un pays précis des réponses en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays", Recensement du Canada de 1986

Réponses en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays"(1)	Nombre	Pourcentage des réponses en toutes lettres
Réponses en toutes lettres "Irlande"		
Nombre total de réponses en toutes lettres	3,995	100.0%
Réponse codée "Royaume-Uni		
Attribution au Royaume-Uni	125	3.1%
Attribution à un autre pays (2)	5	0.1%
Aucune réponse codée "Royaume-Uni		
Attribution à la République d'Irlande	3,860	96.6%
Attribution à un autre pays (2)	5	0.1%
Réponses en toutes lettres "Allemagne"		
Nombre total de réponses en toutes lettres "Allemagne"	560	100.0%
Réponse codée "Allemagne de l'Ouest"		
Attribution à l'Allemagne de l'Ouest	15	2.7%
Réponse codée "Allemagne de l'Est"		
Attribution à l'Allemagne de l'Est"	5	0.9%
Réponse codée "Allemagne de l'Ouest" et "Allemagne de l'Est"		
Attribution à l'Allemagne de l'Ouest	0	0.0%
Attribution à l'Allemagne de l'Est	10	1.8%
Aucune réponse codée "Allemagne de l'Ouest" ni "Allemagne de l'Est"		
Attribution à l'Allemagne de l'Ouest	425	75.9%
Attribution à l'Allemagne de l'Est	95	17.0%
Attribution à un autre pays (2)	10	1.8%
Réponses en toutes lettres "Chine"		
Nombre total de réponses en toutes lettres "Chine"	22,485	100.0%
Attribution à la République populaire de Chine	22,475	100.0%
Attribution à un autre pays (2)	10	0.0%
Réponses en toutes lettres "Corée"		
Nombre total de réponses en toutes lettres "Corée"	3,630	100.0%
Attribution à la Corée du Sud	3,625	99.9%
Attribution à un autre pays (2)	5	0.1%
Réponses en toutes lettres "Antilles"		
Nombre total de réponses en toutes lettres "Antilles"	2,715	100.0%
Attribution à la Jamaïque	1,600	58.9%
Attribution à Trinité-et-Tobago	820	30.2%
Attribution à la Barbade	295	10.9%
Attribution à un autre pays (2)	0	0.0%
Réponses en toutes lettres "Yémen"		
Nombre total de réponses en toutes lettres "Yémen"	15	100.0%
Attribution au Yémen du Sud	10	66.7%
Attribution au Yémen du Nord	5	33.3%

(1) Les réponses en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays" constituent des réponses écrites qui ne sont pas assez précises pour permettre l'attribution d'un code de pays.

(2) L'attribution à "un autre pays" renvoie à un endroit situé au Canada ou à l'étranger. Dans le cadre du traitement des données sur le lieu de naissance, on résout les réponses indiquant le lieu de naissance après avoir résolu la réponse en toutes lettres indiquant un "pseudo-pays". Dans certains cas, on attribue alors un lieu de naissance situé au Canada ou à l'étranger après avoir résolu la réponse en toutes lettres indiquant un pseudo-pays.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1986 (données non pondérées recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population).

ii) Lieu de naissance "Terre-Neuve"

Au recensement de 1981, certains répondants nés à Terre-Neuve avant 1950 ont déclaré à tort la citoyenneté canadienne par naturalisation et une année d'immigration se rapprochant de 1949, année où Terre-Neuve est entrée dans la Confédération. Ces personnes ont donc été prises en compte dans la population immigrante de 1981. Les règles de contrôle de 1986 ont été changées pour permettre de considérer ces répondants comme des citoyens canadiens par naissance, qui font ainsi partie de la population non immigrante.

iii) Lieu de naissance "Namibie"

Les comparaisons établies avec les données sur le lieu de naissance du recensement de 1981 ont indiqué une baisse considérable du nombre de répondants ayant déclaré la Namibie comme lieu de naissance (Tableau 3). Toutefois, les comparaisons établies avec les données d'Emploi et Immigration Canada ont montré qu'en 1986, le total des répondants nés en Namibie était conforme avec le profil de l'immigration en provenance de ce pays. Par ailleurs, le total de 1981 dépassait le total établi par Emploi et Immigration pour la Namibie, ce qui indique que les données de 1981 n'étaient pas conformes au flux d'immigration en provenance de ce pays vers le Canada.

Tableau 3. Comparaison des chiffres des recensements de 1986 et de 1981 et des données, d'Emploi et Immigration Canada pour le lieu de naissance "Namibie", Canada

ANNÉE OU PÉRIODE D'IMMIGRATION (de 1974 à 1986)	Recense- ment de 1986	Recense- ment de 1981	EIC	Écart (1986 - 1981)	Écart (1981 - EIC)	Écart (1986 - EIC)
Lieu de naissance "Namibie"						
Nombre total d'immigrants (de 1974 à 1986) (1)	50	1,755	81	-1705	1674	-31
1974	0	360	5	-360	355	-5
1975	5	300	6	-295	294	-1
1976	15	230	9	-215	221	6
1977	0	340	3	-340	337	-3
1978	10	180	8	-170	172	2
1979	0	160	5	-160	155	-5
1980	0	185	11	-185	174	-11
1981 à 1986 (2)	20	s.o.	34	s.o.	s.o.	-14

(1) Les données d'EIC relatives au lieu de naissance "Namibie" ne sont disponibles qu'à partir de 1974.

(2) Pour 1986, les données se rapportent uniquement aux cinq premiers mois de l'année.

s.o. : sans objet

Sources: Statistique Canada, recensements du Canada de 1981 et 1986 (données pondérées recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population).

Emploi et Immigration Canada, Statistique sur l'immigration, 1974-1986.

Non-réponses

Le taux de non-réponses à la question de 1986 sur le lieu de naissance s'élevait à 2.0% à l'échelle nationale, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 1.3% observé en 1981. Le **Tableau 4** présente une comparaison des taux de non-réponses de 1981 et de 1986.

Tableau 4. Taux de non-réponses pour le lieu de naissance, Canada, provinces et territoires, recensements du Canada de 1981 et de 1986

Province ou territoire de résidence	1981 %	1986 %
CANADA	1.3	2.0
Terre-Neuve	1.0	1.5
Île-du-Prince-Édouard	0.6	2.0
Nouvelle-Écosse	0.7	1.8
Nouveau-Brunswick	0.7	1.7
Québec	1.4	1.8
Ontario	1.3	1.9
Manitoba	1.2	3.1
Saskatchewan	1.3	2.2
Alberta	1.2	1.8
Colombie-Britannique	1.9	2.5
Yukon	6.4	4.3
Territoires du Nord-Ouest	1.5	4.0

Source: Statistique Canada, recensements du Canada de 1981 et de 1986 (pourcentages fondés sur des données recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population, n'ayant fait l'objet d'aucune pondération ni d'aucun contrôle).

Élimination des non-réponses

Comme tous les répondants devaient répondre à la question relative au lieu de naissance, la non-réponse était une situation inacceptable à laquelle il fallait remédier par l'imputation d'une valeur.

Pour attribuer une valeur à des enregistrements comportant une réponse en blanc, on a adopté une stratégie analogue à celle qui avait été utilisée en 1981. L'attribution pouvait se faire à partir des autres membres de la famille, par imputation selon la méthode dite du "hot-deck" ou par imputation par défaut (voir le Glossaire). Dans l'imputation selon la méthode dite du "hot-deck", les enregistrements donneurs devaient satisfaire à un certain nombre de critères ou de conditions d'appariement obligatoires avant qu'une valeur soit considérée acceptable aux fins d'imputation. En 1981, les caractéristiques relatives à la langue maternelle de la famille constituaient l'un des critères à respecter. En 1986, ce critère était remplacé par les caractéristiques relatives à la langue maternelle de la personne. Ainsi, l'enregistrement receveur devait comporter la même langue maternelle que l'enregistrement donneur pour que la valeur du lieu de naissance de l'enregistrement donneur puisse être attribuée à l'enregistrement receveur.

Parmi les 104,450 enregistrements nécessitant l'attribution d'une valeur pour le lieu de naissance en 1986, 63.1% des valeurs ont été attribuées selon la méthode dite du "hot-deck"; 22.2%, à partir des autres membres de la famille; 0.3%, par défaut; et 14.5%, par suite des derniers rappels (voir le Glossaire). Le **Tableau 5** présente les types d'imputation de 1986 pour cette question. On doit cependant noter que la majorité (98%) des réponses sur le lieu de naissance en 1986 ne nécessitaient aucune imputation.

Tableau 5. Types d'imputation des données sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'année d'immigration, recensement du Canada de 1986

Type d'imputation	Lieu de naissance		Citoyenneté		Année d'immigration	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	% du nombre total d'immigrants (1)
Aucune imputation	5,139,980	98.0%	5,161,635	98.4%	5,074,230	--
Imputation à partir des autres membres de la famille	23,140	0.4%	7,400	0.1%	142,965	--
Méthode d'imputation	81,310	1.6%	75,395	1.4%	27,235	3.5%
"Hot Deck"	65,885	1.3%	53,445	1.0%	24,585	3.2%
Par défaut	275	0.0%	185	0.0%	95	0.0%
Derniers rappels (2)	15,150	0.3%	21,765	0.4%	2,555	0.3%
TOTAL	5,244,430	100.0%	5,244,430	100.0%	774,790	--

(1) Pour l'année d'immigration, le taux d'imputation est exprimé en pourcentage du chiffre total non pondéré de la population immigrante (soit 774,790).

(2) L'attribution faisant suite aux derniers rappels désigne les réponses attribuées à partir des autres membres de la famille après imputation.

— sans objet

Source: A. Kempster, Report on the Monitoring of the 1986 Edits of Birthplace, Citizenship and Year of Immigration, Recensement du Canada de 1986 (données non pondérées recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population).

Réponses uniques et réponses multiples

Le **Tableau 6** présente un résumé du profil des réponses multiples et des réponses uniques aux questions de 1986 et de 1981. Presque tous les répondants ont fourni une réponse unique à la question sur le lieu de naissance : 97.9% en 1986 contre 98.6% en 1981. Bien que personne ne puisse naître à deux endroits, 0.1% des répondants ont indiqué en 1986 plus d'un lieu de naissance, soit une proportion identique à celle de 1981.

Lors du dépouillement, les réponses multiples sur le lieu de naissance ont été ramenées à une réponse unique. Pour résoudre les réponses multiples qui correspondaient soit toutes à un endroit situé au Canada soit toutes à un endroit situé en dehors du Canada, on choisissait de façon aléatoire une province ou un territoire, ou encore un pays autre que le Canada, parmi les réponses déclarées par le répondant. Dans le cas où le répondant avait déclaré à la fois des lieux de naissance situés au Canada et à l'étranger, la solution était déterminée selon la réponse à la question sur la citoyenneté. Par exemple, lorsque la réponse à la question sur la citoyenneté était "du Canada par naissance", le lieu de naissance au Canada était accepté. Cette stratégie de résolution des réponses multiples sur le lieu de naissance était la même dans les deux recensements.

Tableau 6. Réponses déclarées à la question sur le lieu de naissance, recensements du Canada de 1981 et 1986

RÉPONSE DÉCLARÉE	Recensement de 1981		Recensement de 1986	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre total de réponses	5,036,955	100.0%	5,244,425	100.0%
Non-réponses	67,190	1.3%	104,440	2.0%
Réponses uniques	4,965,835	98.6%	5,135,170	97.9%
Au Canada	4,199,430	83.4%	4,372,580	83.4%
Terre-Neuve	138,520	2.8%	149,005	2.8%
Ile-du-Prince-Édouard	29,465	0.6%	29,200	0.6%
Nouvelle-Écosse	185,585	3.7%	188,385	3.6%
Nouveau-Brunswick	155,470	3.1%	157,545	3.0%
Québec	1,268,040	25.2%	1,257,180	24.0%
Ontario	1,263,325	25.1%	1,323,075	25.2%
Manitoba	253,895	5.0%	257,900	4.9%
Saskatchewan	270,215	5.4%	285,465	5.4%
Alberta	313,150	6.2%	355,670	6.8%
Colombie-Britannique	289,520	5.7%	336,605	6.4%
Yukon	5,515	0.1%	6,490	0.1%
Territoires du Nord-Ouest	26,730	0.5%	26,065	0.5%
En dehors du Canada	766,395	15.2%	762,590	14.5%
Royaume-Uni	172,085	3.4%	155,485	3.0%
Italie	76,325	1.5%	70,450	1.3%
États-Unis	64,885	1.3%	60,675	1.2%
Allemagne de l'Ouest	33,790	0.7%	33,845	0.6%
Allemagne de l'Est	6,570	0.1%	6,040	0.1%
Pologne	29,225	0.6%	30,200	0.6%
Réponses en toutes lettres	383,515	7.6%	405,890	7.7%
Réponses multiples	3,930	0.1%	4,825	0.1%
Au Canada	1,515	--	2,445	--
En dehors du Canada	910	--	865	--
Au Canada et à l'étranger	1,510	--	1,505	--

-- sans objet

Source: Statistique Canada, recensements du Canada de 1981 et de 1986 (données recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population, n'ayant fait l'objet d'aucune pondération ni d'aucun contrôle).

Citoyenneté

Aperçu du traitement

L'opération de contrôle et d'imputation des données de 1986 sur la citoyenneté avait pour objectifs :

- de résoudre les cas de réponses multiples non valides ("du Canada par naissance" et du "Canada par naturalisation"),
- d'éliminer les réponses en blanc ou les non-réponses pour que chaque enregistrement comporte une réponse à la question sur la citoyenneté,
- de contrôler les réponses à la question sur la citoyenneté pour s'assurer que l'on satisfait aux exigences législatives, en particulier à celles de la Loi sur la citoyenneté de 1977,
- d'utiliser la question sur la citoyenneté comme question-filtre pour déterminer les personnes qui devaient répondre à la question sur l'année d'immigration.

La stratégie appliquée en 1981 pour les fins du traitement des données sur la citoyenneté n'ont fait l'objet d'aucune modification importante en 1986.

Non-réponses

Comme pour la question sur le lieu de naissance, le pourcentage de non-réponses à la question sur la citoyenneté en 1986 était supérieur au pourcentage correspondant observé en 1981, soit 2.1% contre 1.4% (Tableau 7).

Tableau 7. Taux de non-réponses pour la citoyenneté, Canada, provinces et territoires, recensements du Canada de 1981 et de 1986

Province ou territoire de résidence	1981 %	1986 %
CANADA	1.4	2.1
Terre-Neuve	1.2	1.6
île-du-Prince-Édouard	0.7	2.2
Nouvelle-Écosse	0.8	1.9
Nouveau-Brunswick	0.8	1.7
Québec	1.3	1.8
Ontario	1.4	1.9
Manitoba	1.3	3.2
Saskatchewan	1.4	2.4
Alberta	1.3	1.9
Colombie-Britannique	2.1	2.6
Yukon	6.4	4.6
Territoires du Nord-Ouest	1.8	4.3

Source: Statistique Canada, recensements du Canada de 1981 et de 1986 (pourcentages fondés sur des données recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population, n'ayant fait l'objet d'aucune pondération ni d'aucun contrôle).

Élimination des non-réponses

Puisque tous les répondants devaient fournir une réponse sur la citoyenneté, on a utilisé l'imputation pour attribuer des valeurs à cet égard. Comme pour le lieu de naissance, les enregistrements ne comportant aucune réponse à la question sur la citoyenneté recevaient des valeurs déterminées à partir des autres membres de la famille, par imputation selon la méthode dite du "hot-deck" ou par imputation par défaut. Pour les 82,795 enregistrements nécessitant une réponse sur la citoyenneté, 8.9% des valeurs ont été attribuées à partir des autres membres de la famille, 64.6% selon l'imputation par la méthode dite du "hot-deck", 0.2% selon l'imputation par défaut et 26.3% par suite des derniers rappels (voir le Glossaire). Le **Tableau 5** présente les différents types d'imputation pour la question de 1986.

Réponses uniques et réponses multiples

La majorité des répondants ont indiqué une seule citoyenneté : 96.6% en 1986 et 98.6% en 1981. Les réponses multiples à la question sur la citoyenneté ont été demandées et acceptées dans les deux recensements. Ceux qui ont indiqué une citoyenneté multiple en 1986 constituaient 1.3% des 5,244,425 répondants (compte non tenu des pensionnaires d'un établissement institutionnel), contre 0.9% en 1981 (**Tableau 8**).

Tableau 8. Réponses déclarées à la question sur la citoyenneté, recensements du Canada de 1981 et de 1986

Réponse déclarée	Recensement de 1981		Recensement de 1986	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre total de réponses	4,994,415	100.0%	5,244,425	100.0%
Non-réponses (1)	71,370	1.4%	109,340	2.1%
Réponses uniques	4,923,045	98.6%	5,066,310	96.6%
Canada par naissance	4,180,680	83.7%	4,349,900	82.9%
Canada par naturalisation	513,885	10.3%	520,885	9.9%
Pays de naissance (autre que le Canada)	179,900	3.6%	145,885	2.8%
Autre pays	48,580	1.0%	49,640	0.9%
Réponses multiples	42,540	0.9%	68,785	1.3%
Canada par naissance et Canada par naturalisation*	7,570	0.2%	7,315	0.1%
Canada par naissance et pays de naissance	1,065	--	2,515	--
Canada par naissance et autre pays	3,260	0.1%	7,280	0.1%
Canada par naturalisation et pays de naissance	24,060	0.5%	41,185	0.8%
Canada par naturalisation et autre pays	3,525	0.1%	7,800	0.1%
Pays de naissance et autre pays	1,440	--	1,840	--
Canada par naissance, Canada par naturalisation et pays de naissance*	195	--	160	--
Canada par naissance, Canada par naturalisation et autre pays*	10	--	25	--
Canada par naissance, pays de naissance et autre pays	25	--	55	--
Canada par naturalisation, pays de naissance et autre pays	385	--	600	--
Canada par naissance, Canada par naturalisation, pays de naissance et autre pays*	5	--	10	--

* Réponse multiple non valide.

Source: Statistique Canada, recensements du Canada de 1981 et de 1986 (données recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population, n'ayant fait l'objet d'aucune pondération ni d'aucun contrôle).

Une seule combinaison "citoyen(ne) du Canada par naissance et du Canada par naturalisation", n'était pas acceptable. En 1986, 0.1% des répondants (compte non tenu des pensionnaires d'un établissement institutionnel) de la base de données-échantillon ont présenté cette combinaison associée à d'autres citoyennetés ou non, soit une proportion identique à celle de 1981. Dans le cadre du traitement, on acceptait soit la réponse "du Canada par naissance", soit la réponse "du Canada par naturalisation", selon les réponses aux questions sur le lieu de naissance et l'année d'immigration. Par exemple, si la réponse à la question sur le lieu de naissance était une province ou un territoire du Canada et s'il n'y avait aucune réponse à la question sur l'année d'immigration, la réponse "du Canada par naissance" était retenue.

Citoyens "d'un autre pays"

L'examen des données sur la citoyenneté pendant le traitement a révélé qu'un nombre relativement élevé de répondants se sont déclarés citoyens "d'un autre pays"⁷ à la question sur la citoyenneté pour certains lieux de naissance.⁸ Par exemple, 15,850 personnes nées en Inde et 15,450 personnes nées au Portugal ont fourni cette réponse en 1986.

Tableau 9. Citoyens "d'un autre pays" selon certains lieux de naissance, Canada, 1986

Citoyens "d'un autre pays" selon certains lieux de naissance (1)	CANADA	
	Nombre	%
Citoyens "d'un autre pays", nombre total de réponses (1)	248,575	100.0%
Inde	15,850	6.4%
Portugal	15,450	6.2%
Viet Nam	15,430	6.2%
République populaire de Chine	14,380	5.8%
États-Unis	13,695	5.5%
Italie	12,655	5.1%
Royaume-Uni	11,945	4.8%
Pologne	8,525	3.4%
Hong Kong	7,960	3.2%
Allemagne de l'Ouest	6,495	2.6%

(1) Les citoyens "d'un autre pays" englobent les citoyens de pays autres que le pays de naissance et les apatrides. Ce tableau fait état des personnes ayant indiqué "d'un autre pays" comme réponse unique à la question sur la citoyenneté.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1986 (données pondérées recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population).

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette déclaration relativement importante de citoyenneté "d'un autre pays". Certains répondants, qui n'ont peut-être pas encore acquis la citoyenneté canadienne ont pu choisir de ne pas dire qu'ils étaient citoyens de leur pays de naissance et d'affirmer ainsi leur dissociation politique par rapport à leur pays. Par ailleurs, des réfugiés ont pu indiquer "d'un autre pays" parce qu'ils ont perdu la citoyenneté de leur pays d'origine. Il est aussi possible qu'un certain nombre de personnes qui ont migré

⁷ Les citoyens "d'un autre pays" englobent les citoyens d'un pays autre que le pays de naissance et les apatrides.

⁸ A.J. Kempster, A report on the monitoring of the 1986 edits of Birthplace, Citizenship and Year of Immigration, Statistique Canada, mars 1988 (document non publié).

à plusieurs reprises avant de s'installer au Canada ne savent pas qu'elles possèdent toujours la citoyenneté de leur pays de naissance. Une erreur du répondant peut aussi être à l'origine de cette réponse. Des répondants qui possèdent la citoyenneté de leur pays de naissance peuvent avoir par erreur répondu "d'un autre pays" à la question sur la citoyenneté. Cette erreur de réponse à la question sur la citoyenneté a été observée dans le cadre de la mise à l'essai du questionnaire du recensement de 1991 auprès de groupes cibles.⁹

Conformité à la Loi sur la citoyenneté de 1977

Les réponses à la question sur la citoyenneté ont également fait l'objet d'un contrôle garantissant leur conformité à la Loi sur la citoyenneté de 1977. En vertu de cette Loi, les immigrants reçus doivent notamment avoir résidé au pays pendant trois ans avant de devenir citoyens canadiens. En conséquence, les réponses aux questions sur la citoyenneté et sur l'année d'immigration ont fait l'objet d'un contrôle garantissant que la réponse "citoyen(ne) du Canada par naturalisation" était bien associée à une année d'immigration antérieure à 1983.

Immigration

Aperçu du traitement

L'opération de contrôle et d'imputation des données sur l'immigration avait pour objectifs :

- d'éliminer les anomalies dans les réponses fournies par les répondants,
- d'attribuer la valeur **sans objet** à l'égard des personnes qui se sont déclarées citoyens canadiens par naissance,
- d'éliminer par imputation les réponses en blanc pour tous les enregistrements nécessitant une réponse à la question sur l'année d'immigration,
- de dériver les données sur l'âge à l'immigration à partir de l'année de naissance, de l'année d'immigration et d'un mois d'immigration estimatif.

Pour l'essentiel, la stratégie de contrôle et d'imputation utilisée dans le cadre du traitement en 1986 était celle qu'on avait utilisée en 1981. Par ailleurs, le contrôle relatif à la population immigrante née au Canada a fait l'objet d'un changement important.

Population immigrante née au Canada

Les règles de contrôle de 1986 relatives aux répondants nés au Canada qui ont indiqué une année d'immigration correspondant à l'année de naissance ont subi des modifications. En 1986, la déclaration de l'année de naissance comme année d'immigration par les répondants nés au Canada était considérée comme une erreur de réponse et ces derniers étaient considérés comme citoyens canadiens par naissance. Au cours du traitement, la valeur **sans objet** a été attribuée à l'année d'immigration.

⁹ Voir Price-Waterhouse, "Qualitative Research Related to the 1991 Census Questionnaire: Citizenship and Immigrants", janvier 1990.

Non-réponses

Comme dans le recensement de 1981, parmi les trois variables à l'étude, la question relative à l'année d'immigration a accusé le taux de non-réponses le plus élevé.¹⁰ Ce taux a atteint 4% en 1986, contre 2.8% en 1981. Pour cette question, le taux de non-réponses a été particulièrement élevé dans le Yukon (10.1%) et les Territoires du Nord-Ouest (10.6%).

Tableau 10. Taux de non-réponses pour l'année d'immigration, Canada provinces et territoires, recensements du Canada de 1981 et de 1986

Province ou territoire de résidence	1981 %	1986 %
CANADA	2.8	4.0
Terre-Neuve	4.4	6.2
Île-du-Prince-Édouard	1.7	8.6
Nouvelle-Écosse	3.7	6.4
Nouveau-Brunswick	3.6	8.0
Québec	3.4	4.4
Ontario	2.4	3.8
Manitoba	2.8	4.6
Saskatchewan	3.3	4.3
Alberta	3.0	3.9
Colombie-Britannique	3.4	3.9
Yukon	9.0	10.1
Territoires du Nord-Ouest	5.5	10.6

Nota: Les taux de non-réponse à la question sur l'année d'immigration sont exprimés en pourcentage de la population (excluant les pensionnaires d'établissements institutionnels), déterminée après contrôle et ayant déclaré une année d'immigration (c'est-à-dire, non-réponse ou une année d'immigration non valide).

Source: Statistique Canada, recensements du Canada de 1981 et de 1986 (pourcentages fondés sur les données recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population, n'ayant fait l'objet d'aucune pondération ni d'aucun contrôle).

Élimination des non-réponses

Comme pour les questions sur le lieu de naissance et la citoyenneté, une non-réponse à la question sur l'année d'immigration a donné lieu à l'attribution d'une valeur par imputation. La stratégie d'imputation utilisée en 1986 a été la même qu'en 1981. Le Tableau 5 présente les types d'imputation utilisés en 1986 pour cette question. Lorsqu'il fallait déterminer l'année d'immigration, on a attribué une réponse par imputation selon la méthode dite du "hot-deck" dans 3.2% des cas (voir le Glossaire).

¹⁰ Il est à noter qu'on ne calcule pas le taux de non-réponses pour l'année d'immigration de la même façon que le taux de non-réponses pour le lieu de naissance ou la citoyenneté. Le taux de non-réponses à la question sur l'année d'immigration est exprimé en pourcentage de la population immigrante définitive, déterminée après le contrôle (à savoir les personnes qui ne sont pas citoyens canadiens par naissance) n'ayant fourni aucune réponse ou ayant indiqué une année d'immigration non valide.

Anomalies déclarées par le répondant

i) Instruction "passez à la question suivante" dans la question sur la citoyenneté

En 1981 et en 1986, seuls les répondants qui n'étaient pas citoyens du Canada par naissance devaient répondre à la question sur l'année d'immigration. La question sur la citoyenneté comprenait une instruction demandant aux répondants de sauter la question sur l'immigration. Malgré cette instruction, certains répondants se sont déclarés citoyens du Canada par naissance et ont répondu à la question sur l'année d'immigration : 36,475 personnes ou 0.7% de la population (compte non tenu des pensionnaires d'un établissement institutionnel) en 1986, contre 36,000 personnes, soit aussi 0.7%, en 1981. Pour ces enregistrements, on a attribué à l'année d'immigration la valeur **sans objet**.

ii) Année de naissance et année d'immigration

Les réponses à la question sur l'année d'immigration ont été contrôlées par rapport aux données sur l'année de naissance en 1981 et en 1986. Comme il est impossible d'immigrer avant l'année de sa naissance, tous les cas où l'année d'immigration était antérieure à l'année de naissance ont été soumis à un contrôle. L'année d'immigration était considérée non valide et on la modifiait par le procédé d'imputation. En 1986, 3,190 personnes (chiffre non pondéré), soit moins de 1% de la population (compte non tenu des pensionnaires d'un établissement institutionnel) ayant rempli une formule 2B avaient déclaré une année d'immigration en contradiction avec l'année de naissance.

V. PROBLÈMES RELATIFS À LA QUALITÉ DES DONNÉES DE 1986

Les données de 1986 sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration étaient considérées de très bonne qualité. Il s'est avéré que la qualité des données s'était améliorée depuis 1981, car les principaux problèmes relatifs à la qualité avaient été corrigés en 1986. La qualité des données de 1986 a cependant posé quelques problèmes qu'il y a lieu de signaler à l'utilisateur.

Autochtones

En 1986, certains répondants autochtones se sont déclarés citoyens "d'un autre pays" à la question sur la citoyenneté (3,515 cas non pondérés). Il s'agissait d'une réponse de protestation. Pour que les autochtones continuent de faire partie de l'univers des non-immigrants, la réponse "du Canada par naissance" a été ajoutée à la réponse "d'un autre pays" dans le cadre du traitement des données sur la citoyenneté.

Sous-dénombrement des nouveaux immigrants

On a mené une étude spéciale, la contre-vérification des dossiers, pour estimer le nombre de personnes ou de logements oubliés dans le recensement de 1986. Ces personnes ou ces logements oubliés ont entraîné une erreur de couverture, appelée sous-dénombrement, qui influe sur la précision des chiffres du recensement.

Pour le Canada dans son ensemble, le taux du sous-dénombrement a été estimé à 3.2% en 1986 par suite de la contre-vérification des dossiers. Cette étude a également révélé que le sous-dénombrement est d'ordinaire plus important dans certains segments de la population canadienne, notamment chez les jeunes hommes et les nouveaux immigrants. Ainsi, le taux de sous-dénombrement des nouveaux immigrants a été évalué à environ 10% en 1986.

La comparaison des données de 1986 sur le lieu de naissance avec les données tirées des systèmes d'enregistrement d'Emploi et Immigration reflète cette tendance au sous-dénombrement de la population des nouveaux immigrants. Cependant, pour certains pays, l'écart entre les chiffres du recensement de 1986 et les données d'Emploi et Immigration était supérieur au taux estimatif de sous-dénombrement, soit 10%. Une liste des pays visés est présentée au **Tableau 11**.

Tableau 11. Comparaison des chiffres du recensement de 1986 et des données d'Emploi et Immigration Canada (EIC) pour certains lieux de naissance et pour la période d'immigration de 1981 à 1986, Canada.

Lieux de naissance(1) choisis pour la période d'immigration de 1981 à 1986(2)	EIC	Recensement de 1986	Écart 1986 - EIC	Écart %
Haïti	13,468	7,770	-5698	-42.3%
Chili	4,414	2,820	-1594	-36.1%
France	7,052	4,625	-2427	-34.4%
Pays-Bas	5,392	3,765	-1627	-30.2%
Suisse	2,569	1,910	-659	-25.7%
Grèce	3,774	2,100	-1674	-44.4%
Yougoslavie	3,511	2,705	-806	-23.0%
U.R.S.S.	3,613	2,775	-838	-23.2%
Italie	6,340	4,470	-1870	-29.5%
Égypte	3,320	2,395	-925	-27.9%
Iraq	2,062	1,605	-457	-22.2%
Malaisie	3,054	2,410	-644	-21.1%
Thaïlande	2,309	1,575	-734	-31.8%
Inde	39,410	25,800	-13610	-34.5%
Maroc	2,956	2,005	-951	-32.2%
Éthiopie	2,893	2,030	-863	-29.8%
Fiji	2,962	2,325	-637	-21.5%

(1) Le lieu de naissance a été inclus dans ce tableau dans les cas où (1) les données du recensement de 1986 étaient inférieures de plus de 20% aux données fournies par Emploi et Immigration Canada et (2) le pays était une source importante d'immigrants au Canada (c'est-à-dire, plus de 2.000 immigrants pour la période comprise entre 1981 et 1986).

(2) Pour 1986, les données se rapportent uniquement aux cinq premiers mois de l'année.

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1986 (données pondérées recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population).
Emploi et Immigration Canada, Statistique sur l'immigration, 1981-1986.

Réfugiés

Malgré le sous-dénombrement des nouveaux immigrants en 1986, certains résidents temporaires ou étrangers, notamment des réfugiés ont été dénombrés lors du recensement de 1986. On a ainsi observé un surdénombrement pour certains lieux de naissance.

La comparaison des données du recensement de 1981 avec celles de 1986 a révélé que pour certains pays d'où provenaient des réfugiés, les chiffres de 1986 relatifs aux réfugiés qui avaient immigré avant 1981 étaient supérieurs à ceux de 1981. Pour ces immigrants, les chiffres de 1986 devraient être inférieurs du fait des décès et de l'émigration. Pour certains pays présentés au **Tableau 12**, les chiffres de 1986 ont également dépassé les données d'Emploi et Immigration dans le cas des immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1986. Il s'agit dans plusieurs cas de pays d'où proviennent un grand nombre de personnes qui ont demandé l'asile au Canada au cours des dernières années (par exemple, le Guatemala, le Sri Lanka et l'Afghanistan).

Tableau 12. Certains lieux de naissance pour lesquels les chiffres du recensement de 1986 dépassent ceux d'Emploi et Immigration Canada, période d'immigration de 1981 à 1986, Canada

Lieux de naissance(1) choisis (période d'immigration de 1981 à 1986)(2)	EIC	Recensement de 1986	Écart 1986-EIC	Écart %
Nombre total	13,468	19,295	5827	43.3%
Bélize	153	430	277	181.0%
Guatemala	2,636	2,780	144	5.5%
Mexique	2,632	3,345	713	27.1%
Bolivie	239	405	166	69.5%
Paraguay	210	880	670	319.0%
Pérou	1,817	2,000	183	10.1%
Venezuela	648	770	122	18.8%
Afghanistan	887	1,205	318	35.9%
Bangladesh	540	760	220	40.7%
Sri Lanka	3,097	5,515	2418	78.1%
Ghana	825	1,205	380	46.1%

(1) Les lieux de naissance choisis présentaient un écart de plus de 100 cas entre les deux sources de données.

(2) Pour 1986, les données se rapportent uniquement aux cinq premiers mois de l'année.

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1986 (données pondérées recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population).
Emploi et Immigration Canada, Statistique sur l'immigration 1981-1986.

Les résidents étrangers, à savoir les personnes qui ne sont ni citoyens canadiens ni immigrants reçus, devaient être exclus de la population cible du recensement.¹¹ Il est possible que certains réfugiés ne se considèrent pas comme des résidents étrangers, surtout s'ils résident au Canada depuis plusieurs années et n'ont aucune intention de rentrer dans leur pays. Quant aux réfugiés au sens de la Convention, ils ne peuvent retourner dans leur pays.

En mai 1986, juste avant le recensement de 1986, Emploi et Immigration avait annoncé une amnistie générale pour quelques 30,000 réfugiés. Ces personnes étaient ainsi acceptées comme immigrants au Canada et ont obtenu le statut de résident permanent ou d'immigrant reçu. Plusieurs des réfugiés visés par cette amnistie provenaient d'Amérique centrale ou d'Asie. Il semble que certaines de ces personnes ont participé au recensement de 1986, malgré le fait qu'elles n'avaient pas obtenu le statut d'immigrant reçu. Il est cependant impossible de déterminer avec précision dans quelle mesure les réfugiés ont été dénombrés dans le recensement de 1986.

¹¹ Sont considérés comme résidents étrangers les diplomates étrangers ainsi que le personnel militaire étranger et leur famille, les personnes détenant un permis de travail et leur famille; les étudiants étrangers qui fréquentent un établissement d'enseignement au Canada et leur famille, les résidents d'un autre pays qui séjournent au Canada temporairement, y compris les réfugiés.

Données sur l'âge à l'immigration des nouveaux immigrants

Un autre problème relatif à la qualité des données observé en 1986 portait sur l'âge à l'immigration. Les données d'Emploi et Immigration Canada ont été utilisées pour valider les statistiques de 1986 concernant l'âge à l'immigration. Des comparaisons établies avec cette source de données externe ont révélé que les chiffres du recensement de 1986 dépassent les données d'Emploi et Immigration par 13,040 cas pour ceux qui ont immigré entre 0 et 4 ans et qui sont venus au Canada entre 1981 et 1986 (Tableau 13). Or, les chiffres de 1986 concernant cette variable dérivée étaient censés être inférieurs aux données d'Emploi et Immigration du fait des décès et de l'émigration. Une recherche plus approfondie a révélé un niveau d'imputation élevé (13%) pour ces enregistrements.

Tableau 13. Comparaison des chiffres du recensement de 1986 et des données d'Emploi et Immigration Canada sur l'âge à l'immigration pour la période d'immigration de 1981 à 1986, Canada

Age à l'immigration	Données d'EIC	Recensement de 1986	Écart 1986-EIC	Écart %
Nombre total d'immigrants pour la période d'immigration de 1981 à 1986 (1)	546,693	445,495	-101,198	-18.5%
De 0 à 4 ans	29,815	42,855	13,040	43.7%
De 5 à 16 ans	121,201	111,485	-9,716	-8.0%
De 20 ans et plus	395,677	291,155	-104,522	-26.4%

(1) Pour 1986, les données se rapportent uniquement aux cinq premiers mois de l'année.

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1986 (données pondérées recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population).
Emploi et Immigration Canada, Statistique sur l'immigration, 1981-1986.

VI. NOTES À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR

Normalisation visant à tenir compte de l'âge et des autres caractéristiques de la population

La population immigrante se distingue de la population non immigrante par un certain nombre de caractéristiques démographiques et sociales. Par exemple, la composition de l'âge des immigrants diffère beaucoup de celle des non-immigrants. Comme on peut le voir dans le **Tableau 14**, la population immigrante comprend une proportion plus élevée de personnes dans tous les groupes d'âge au-dessus de 34 ans, mais moins élevée dans les groupes d'âge inférieurs.

Tableau 14. Population non immigrante et population immigrante par groupe d'âge, recensement du Canada de 1986

Groupe d'âge	Non-immigrants		Immigrants	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	21,113,855	100.0%	3,908,145	100.0%
De 0 à 4 ans	1,790,305	8.5%	19,755	0.5%
De 5 à 9 ans	1,736,190	8.2%	57,745	1.5%
De 10 à 14 ans	1,672,310	7.9%	111,595	2.9%
De 15 à 19 ans	1,742,130	8.3%	175,115	4.5%
De 20 à 24 ans	2,004,680	9.5%	239,270	6.1%
De 25 à 34 ans	3,894,470	18.4%	611,340	15.6%
De 35 à 44 ans	2,814,865	13.3%	811,975	20.8%
De 45 à 54 ans	1,904,980	9.0%	628,005	16.1%
De 55 à 64 ans	1,722,640	8.2%	589,470	15.1%
De 65 à 74 ans	1,264,170	6.0%	354,325	9.1%
75 ans ou plus	567,120	2.7%	309,550	7.9%

Source: Statistique Canada, Profil de la population immigrante, No 93-155 au catalogue (données pondérées recueillies auprès d'un échantillon de 20% de la population).

Lorsque l'on compare des données se rapportant à des immigrants avec les données correspondantes relatives aux non-immigrants, par exemple des données sur la population active ou sur le revenu, il faut tenir compte de toutes les différences socio-économiques connues. Autrement, les écarts liés à des éléments tels que les différences dans la composition de l'âge ou le niveau de scolarité peuvent être attribués à tort, par exemple, à des problèmes d'adaptation à la société canadienne.

La normalisation visant à tenir compte de l'âge ou d'autres différences entre des populations permet de supprimer l'effet de ces différences dans la comparaison des données.¹² Aux fins de la comparaison de données, par exemple des données sur la population active, la normalisation visant à tenir compte de l'âge permettrait d'obtenir le taux d'activité que présenteraient les immigrants si leur répartition selon l'âge était identique à celle des non-immigrants.

Période d'immigration et âge à l'immigration

La période d'immigration et l'âge à l'immigration constituent aussi des éléments qui devraient être pris en compte dans la comparaison de la situation socio-économique relative des immigrants et des non-immigrants. En général, la situation économique des immigrants s'améliore à mesure qu'augmente leur durée de résidence au Canada. Lorsque la période de résidence est plus courte, l'immigrant a eu moins de temps pour s'adapter et il possède une moins grande expérience de travail au Canada. L'âge auquel une personne immigré est aussi important lorsqu'on évalue l'adaptation socio-économique des immigrants à la société canadienne.

¹² On a eu recours à la normalisation dans le cadre des études suivantes pour comparer les données sur la population active et sur le revenu des immigrants et des non-immigrants : Badets et McLaughlin (1989); Beaujot, Basavarajappa et Verma (1988); McLaughlin (1985); Richmond (1989).

VII. PRODUITS DE 1986

On publie les statistiques sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration qui figurent dans la base de données se rapportant à l'échantillon de 20% de la population, compte non tenu des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Les valeurs relatives au lieu de naissance qui figurent dans la base des données d'extraction du recensement sont présentées à l'**Annexe A1**; les valeurs relatives à la citoyenneté, à l'**Annexe A2**; et les valeurs relatives à l'immigration, à l'**Annexe A3**. Les statistiques du recensement de 1986 relatives à ces variables sont diffusées au moyen de diverses publications et autres produits, qui sont présentés à l'**Annexe B**.

VIII. COMPARABILITÉ DES DONNÉES DE 1971, DE 1981 ET DE 1986

Comparabilité entre 1981 et 1986

Les données sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration recueillies au recensement de 1986 sont directement comparables avec celles du recensement de 1981. En effet, les questions n'ont pas été modifiées et les procédures de collecte et de traitement des données étaient identiques, exception faite de certains changements apportés au titre du traitement dont il a été fait mention plus tôt.

En ce qui a trait aux données publiées, on a apporté en 1986 un changement considérable qui visait les données sur le lieu de naissance. En effet, dans le recensement de 1981, les données sur le lieu de naissance sont présentées pour la population née à l'étranger et la population née au Canada. En 1986, ces statistiques sont présentées pour la population immigrante et la population non immigrante.

Comparabilité entre 1971, 1981 et 1986

Il existe quelques différences importantes entre les données de 1971, de 1981 et de 1986. En 1971, les statistiques sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration étaient recueillies auprès d'un ménage privé sur trois; or, en 1981 et en 1986, l'échantillon se composait d'un ménage sur cinq. Les renseignements de 1971 comprennent aussi des données sur les pensionnaires d'un établissement institutionnel, alors que cette population est exclue des statistiques publiées pour 1981 et 1986.

Bien que la question sur le lieu de naissance ait été la même dans les trois recensements, les lieux de naissance étaient plus nombreux en 1981 et en 1986 qu'en 1971. Par exemple, dans le recensement de 1971, le Mexique était le seul pays d'Amérique Centrale qui faisait l'objet d'une collecte distincte; tous les autres pays de cette région étaient regroupés sous la réponse codée "Amérique centrale". En 1981 et en 1986, cette catégorie a été fragmentée et tous les états de cette région étaient répertoriés séparément. L'Annexe C compare les lieux de naissance répertoriés en 1971, en 1981 et en 1986.

En ce qui concerne la question sur la citoyenneté, seules les réponses indiquant une citoyenneté unique étaient recueillies en 1971. Cependant, les répondants possédant plus d'une citoyenneté étaient tenus de le signaler en 1981 et en 1986. Les répondants devaient aussi préciser en 1971 le pays dont ils étaient citoyens. Leur réponse était codée et recueillie, et on pouvait obtenir des tableaux croisés sur le pays de citoyenneté. En revanche, pour 1981 et 1986, le pays de citoyenneté ne peut être obtenu que dans le cas où les répondants se sont déclarés citoyens de leur pays de naissance. Exception faite de ces différences, la question sur la citoyenneté était la même en 1971, en 1981 et en 1986.

Il existe également des différences importantes entre les données sur l'immigration recueillies dans les trois recensements. En 1971, les seules années d'immigration recueillies étaient 1965, 1966, 1969, 1970 et 1971. Les autres années d'immigration étaient regroupées par périodes d'immigration. Par conséquent, les renseignements sur l'âge à l'immigration ne peuvent être déduits à partir de la question sur l'immigration de 1971. En 1981 et en 1986, les années d'immigration ont été recueillies séparément et on a pu déduire les données sur l'âge à l'immigration.

Dans le recensement de 1971, seules les personnes nées en dehors du Canada devaient déclarer une année ou une période d'immigration. Dans les recensements de 1981 et de 1986, la question sur la citoyenneté était utilisée comme question-filtre pour déterminer les personnes qui devaient répondre à la question sur l'immigration. On a reconnu en 1981 et en 1986 que certaines personnes nées en dehors du Canada sont citoyens canadiens par naissance et qu'elles ne peuvent donc pas indiquer une année d'immigration. On a également reconnu en 1981 et en 1986 que toutes les personnes nées au Canada ne sont pas automatiquement citoyens canadiens par naissance. Il est impossible de faire ces distinctions à partir de la base de données du recensement de 1971.

IX. SOMMAIRE

Le présent Guide de l'utilisateur fournit des renseignements sur les concepts, les stratégies de traitement et les problèmes relatifs à la qualité des données sur l'immigration recueillies dans le recensement de 1986. Il fait en outre état de la comparabilité avec les données des recensements antérieurs et de la possibilité d'obtenir ces données par le truchement des services et des produits du recensement de 1986. Nous espérons que ce document permettra aux utilisateurs d'employer et de comprendre plus facilement les données du recensement du Canada relatives au lieu de naissance, à la citoyenneté et à l'immigration.

GLOSSAIRE

Contrôle et imputation (C et I) - Contrôle - Mise en évidence des discordances dans les données telles que des contradictions ou des situations logiquement impossibles.

Imputation - Résolution des situations contradictoires en attribuant des valeurs acceptables.

Imputation par la méthode dite du "hot-deck" - Système d'imputation aléatoire de valeurs tirées d'un groupe d'enregistrements donneurs (hot-deck), les valeurs ainsi obtenues satisfaisant aux règles de contrôle. En vue de l'imputation du lieu de naissance, de la citoyenneté et de l'immigration, on sélectionne des enregistrements donneurs de façon qu'ils possèdent des valeurs analogues à celles des enregistrements receveurs en ce qui a trait à un certain nombre de variables telles que l'âge, le sexe et la langue maternelle.

Imputation par défaut - Système d'imputation institué pour les enregistrements qui ont été rejetés au contrôle et pour lesquels on ne peut obtenir de valeurs acceptables par la méthode dite du "hot-deck".

Imputation suite aux derniers rappels - Système d'imputation utilisé pour éliminer les incompatibilités restantes après l'imputation dite du "hot-deck" ou par défaut. Il s'agit d'écarts provenant de situations mineures non couvertes par les spécifications de contrôle appliquées au dépouillement des réponses relatives au lieu de naissance, à la citoyenneté et à l'immigration.

EALANG - Désignation de la langue du secteur de dénombrement; variable dérivée résumant la composition linguistique du secteur de dénombrement.

Pensionnaires d'institution - Résident d'une institution (logement collectif) telle qu'un orphelinat, une prison ou un hôpital, autre qu'un membre du personnel et sa famille.

BIBLIOGRAPHIE

Badets, J. et N. McLaughlin (Hiver 1989). "Les immigrants fabricateurs de produits", dans L'emploi et le revenu en perspective. Statistique Canada, N° 75-001 au catalogue.

Badets, J. et P.M. White (1988). 1986 Certification of the Place of Birth, Citizenship and Immigration Variables: Summary Report. Statistique Canada. Rapport non publié.

Beaujot, R., K.G. Basavarajappa et R.B.P. Verma (1988). Le revenu des immigrants au Canada: une analyse des données du recensement. Statistique Canada, N° 91-527 au catalogue.

Boxhill, W.O. (mai 1986). Guide de l'utilisateur des données du recensement de 1981 sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration, Statistique Canada, N° 99-946 au catalogue.

Boxhill, W.O.(1986), M. Crew et R. McCrea (1986). Statistiques du recensement de 1981 sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration: Quelques faits et chiffres, Statistique Canada, N° 99-952 au catalogue.

Boxhill, W.O. (février 1986), Caractéristiques relatives à la citoyenneté des Canadiens: recensement de 1981, Statistique Canada, N° 99-950 au catalogue.

Kempster, A.J. (1988). A Report on the Monitoring of the 1986 Edits of Birthplace, Citizenship and Year of Immigration. Statistique Canada. Rapport non publié.

McLaughlin, N. (1985). "L'activité des immigrants au Canada" dans La population active, Statistique Canada, N° 71-001 au catalogue.

Richmond, A.H. (1989). Les immigrants antillais: une analyse démo-économique, Statistique Canada, N° 91-536 au catalogue.

Statistique Canada (1988). Le recensement en bref. N° 99-104 au catalogue.

Statistique Canada (1987). Dictionnaire (de référence du recensement de 1986), N° 99-101 au catalogue.

**VALEURS RELATIVES AU LIEU DE NAISSANCE FIGURANT DANS LA BASE DES DONNÉES
D'EXTRACTION DU RECENSEMENT DE 1986**

Principaux groupes	Valeurs relatives au lieu de naissance
Né(e) au Canada	Terre-Neuve Île-du-Prince-Édouard Nouvelle-Écosse Nouveau-Brunswick Québec Ontario Manitoba Saskatchewan Alberta Colombie-Britannique Yukon Territoires du Nord-Ouest
Né(e) à l'extérieur du Canada	
Amérique du Nord	Groënland Saint-Pierre-et-Miquelon États-Unis d'Amérique
Amérique centrale	Belize Costa Rica El Salvador Guatemala Honduras Mexique Nicaragua Panama
Caraïbes et Bermudes	Anguilla Antigua Antilles néerlandaises Bahamas Barbade Bermudes Caimans, Îles Cuba Dominique Grenade Guadeloupe Haïti Jamaïque Martinique Montserrat Porto Rico République dominicaine Saint-Christophe-et-Nevis Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-Grenadines Trinité-et-Tobago Turques et Caïcos, Îles Verges, Îles (américaines) Verges, Îles (britanniques)

**VALEURS RELATIVES AU LIEU DE NAISSANCE FIGURANT DANS LA BASE DES DONNÉES
D'EXTRACTION DU RECENSEMENT DE 1986 - suite**

Principaux groupes	Valeurs relatives au lieu de naissance
Amérique du Sud	Argentine Bolivie Brésil Chili Colombie Équateur Falkland, Îles Guyane Guyane française Paraguay Pérou Surinam Uruguay Venezuela
Europe	
Europe de l'Ouest	Allemagne de l'Ouest Autriche Belgique France Liechtenstein Luxembourg Monaco Pays-Bas Suisse
Europe de l'Est	Allemagne de l'Est Bulgarie Hongrie Pologne Roumanie Tchécoslovaquie U.R.S.S.
Europe du Nord	Irlande, République d'(Eire) Royaume-Uni
Scandinavie	Danemark Finlande Islande Norvège Suède
Europe du Sud	Albanie Andorre Chypre Espagne Gibraltar Grèce Italie Malte Portugal Saint-Marin Vatican, État de la Cité du Yougoslavie

ANNEXE A1

VALEURS RELATIVES AU LIEU DE NAISSANCE FIGURANT DANS LA BASE DES DONNÉES
D'EXTRACTION DU RECENSEMENT DE 1986 - suite

Principaux groupes Valeurs relatives au lieu de naissance

Afrique	
Afrique de l'Ouest	Bénin Burkina Faso Cap-Vert, Îles du Côte d'Ivoire Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Libéria Mali Mauritanie Niger Nigéria Sénégal Sainte-Hélène et Ascension Sierra Leone Togo
Afrique de l'Est	Burundi Comores Djibouti, République de Éthiopie Kenya Madagascar Malawi Maurice Mayotte Mozambique Ouganda Réunion Rwanda Seychelles Somalie, République démocratique de Tanzanie Zambie Zimbabwe
Afrique du Nord	Algérie Égypte Libye Maroc Soudan Tunisie Sahara occidental
Afrique centrale	Afrique centrale, République d' Angola Cameroun Congo Guinée équatoriale Gabon Sao Tomé-et-Principe Tchad Zaire

**VALEURS RELATIVES AU LIEU DE NAISSANCE FIGURANT DANS LA BASE DES DONNÉES
D'EXTRACTION DU RECENSEMENT DE 1986 -suite**

Principaux groupes	Valeurs relatives au lieu de naissance
Afrique du Sud	Afrique du Sud, République d' Botswana Lesotho Namibie Swaziland
Asie	
Asie de l'Ouest	Afghanistan Turquie
Moyen-Orient	Arabie saoudite Bahreïn Émirats arabes unis Iran Iraq Israël Jordanie Koweït Liban Oman Qatar Syrie Yémen, République arabe du Yémen, République démocratique populaire du
Asie de l'Est	Chine, République populaire de Corée du Nord Corée du Sud Hong Kong Japon Macao Mongolie Tai-wan
Asie du Sud-Est	Birmanie Brunei Cambodge Indonésie Laos Malaisie Philippines Singapour Thaïlande Viet-nam
Asie du Sud	Bangladesh Bhoutan Inde Maldives Népal Pakistan Sri Lanka

**VALEURS RELATIVES AU LIEU DE NAISSANCE FIGURANT DANS LA BASE DES DONNÉES
D'EXTRACTION DU RECENSEMENT DE 1986 - fin****Principaux groupes Valeurs relatives au lieu de naissance****Océanie****Australie
Belau, République de
Cook, Îles
Fidji
Kiribati
Marshall, Îles
Micronésie
Nauru
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Pitcairn, Îles
Polynésie française
Salomon, Îles
Samoa américaines
Samoa occidentales
Tongo
Tuvalu
Vanuatu
Wallis et Futuna****Autres****Autres**

**VALEURS RELATIVES À LA CITOYENNETÉ FIGURANT DANS LA BASE DES DONNÉES
D'EXTRACTION DU RECENSEMENT DE 1986**

Principales catégories	Valeurs relatives à la citoyenneté
Citoyenneté canadienne	
Canada par naissance	Canada par naissance Canada par naissance et pays de naissance (autre que le Canada) Canada par naissance et autre pays Canada par naissance, pays de naissance et autre pays
Canada par naturalisation	Canada par naturalisation Canada par naturalisation et pays de naissance (autre que le Canada) Canada par naturalisation et autre pays Canada par naturalisation, pays de naissance et autre pays
Citoyenneté autre que canadienne	Pays de naissance (autre que le Canada) Autre pays Pays de naissance et autre pays

Nota: Les citoyens "d'un autre pays" englobent les citoyens d'un pays autre que le pays de naissance et les apatrides.

**VALEURS RELATIVES À L'IMMIGRATION FIGURANT DANS LA BASE DES DONNÉES D'EXTRACTION
DU RECENSEMENT DE 1986**

Année d'immigration	Année particulière comprise entre 1865 et 1986. Comme le recensement a eu lieu le 3 juin 1986, seuls les cinq premiers mois de 1986 sont pris en compte.
Période d'immigration	Groupe de valeurs correspondant à l'année d'immigration (précisé par l'utilisateur).
Âge à l'immigration	Âge compris entre 0 et 121 ans.

PRODUITS DU RECENSEMENT DE 1986 ET STATISTIQUES SUR LE LIEU DE NAISSANCE, LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

Publications

Série Le Pays

Origine ethnique, immigration et citoyenneté (n° 93-109 au catalogue)

- Tableau 5A : Population des non-immigrants selon le lieu de naissance et le sexe, Canada, provinces et territoires, 1986
- Tableau 5B : Population des immigrants selon le lieu de naissance et le sexe, Canada, provinces et territoires, 1986
- Tableau 6A : Population des non-immigrants selon le lieu de naissance et le sexe, par groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 1986
- Tableau 6B : Population des immigrants selon le lieu de naissance et le sexe, par groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 1986
- Tableau 7 : Population selon la citoyenneté et le sexe, par période d'immigration, Canada, provinces et territoires, 1986
- Tableau 8 : Population des immigrants selon le lieu de naissance et le sexe, Canada, provinces et territoires, 1981 et 1986

Revenu total des particuliers (n° 93-114 au catalogue)

- Tableau 8 : Population de 15 ans et plus selon le sexe et la période d'immigration, par tranche de revenu en 1985, Canada, provinces et territoires, 1986

Revenu de la famille : familles de recensement (n° 93-117 au catalogue)

- Tableau 8 : Familles de recensement dans les ménages privés selon la période d'immigration de l'époux/du parent, par tranche de revenu de la famille en 1985, Canada, provinces et territoires, 1986

Revenu du ménage : ménages privés (n° 93-119 au catalogue)

- Tableau 6 : Ménages privés selon certaines caractéristiques du chef de ménage, par tranche de revenu du ménage en 1985, Canada, provinces et territoires, 1986

Publication (suite)**Série Dimension****Profil des groupes ethniques** (n° 93-154 au catalogue)

Cette publication présente le profil de 76 groupes ethniques. Pour chaque groupe, des origines uniques et multiples sont présentées selon certaines caractéristiques démographiques, sociales et économiques, par exemple, le lieu de naissance, la citoyenneté, la période d'immigration et l'âge à l'immigration. Les données sont présentées pour le Canada uniquement.

Profil de la population immigrante (n° 93-155 au catalogue)

Tableau 1 : Certaines caractéristiques de la population immigrante et non immigrante selon la période d'immigration, Canada, 1986

Les tableaux 2 à 13 fournissent les données de 1986 correspondantes pour chaque province et chaque territoire.

Régions métropolitaines de recensement (n° 93-156 au catalogue)

Tableau 10 : Population immigrante selon certains lieux de naissance, par période d'immigration, selon le sexe pour les régions métropolitaines de recensement, 1986

Les Canadiens et leurs professions : un profil (n° 93-157 au catalogue)

Cette publication renferme des données sur environ 200 professions détaillées selon le sexe et diverses caractéristiques démographiques, économiques et socio-culturelles, y compris l'origine ethnique et la période d'immigration, pour le Canada.

Séries des profils

Cette série comprend des données sur le lieu de naissance, la citoyenneté, la période d'immigration et l'âge à l'immigration ainsi que des renseignements sur une vaste gamme d'autres variables du recensement. Les données sont présentées pour plusieurs régions infraprovinciales: divisions et subdivisions de recensement (94-101 à 94-124), circonscriptions électorales fédérales (94-125, 94-126, 94-133 et 94-134), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement (94-127 et 94-128), centres urbains divisés en secteurs de recensement (secteurs de recensement et subdivisions composantes) (95-101 à 94-174), régions urbaines et rurales (94-129 et 94-130) et régions économiques de l'Enquête sur la population active (94-131). Les données des profils sont également disponibles sous forme lisible par machine.

Publications (suite)**Série Le Canada à l'étude****Diversité ethnique au Canada (n° 98-132 au catalogue)**

Cette étude met en relief l'évolution du profil ethnique des Canadiens et la répartition des principaux groupes ethniques. On y examine l'applicabilité, dans le cadre du Canada, des concepts de la mosaïque culturelle et du creuset des civilisations. On analyse également le rôle joué par l'immigration.

Régions métropolitaines de recensement

Cette série de 12 publications, portant sur les principales régions métropolitaines de recensement du Canada, réunit des cartes, des graphiques et des textes et présente les données du recensement de 1986 sous une forme facile à comprendre. Des renseignements sur la population immigrante sont compris ainsi qu'un nombre de principales questions abordées, qu'elles soient démographiques, sociales ou économiques ou qu'elles touchent au logement. Des cartes présentent de façon synoptique ces statistiques complexes et permettent la délimitation des régions de concentration, facilitent les comparaisons et révèlent les tendances changeantes. Les utilisateurs ont ainsi une idée plus précise de leur ville. Ces renseignements sont compris pour les 12 grands centres urbains suivants:

St. John's	(n° 98-101 au catalogue)
Halifax	(n° 98-102 au catalogue)
Québec	(n° 98-103 au catalogue)
Montréal	(n° 98-104 au catalogue)
Ottawa-Hull	(n° 98-105 au catalogue)
Toronto	(n° 98-106 au catalogue)
Hamilton	(n° 98-107 au catalogue)
Winnipeg	(n° 98-108 au catalogue)
Regina	(n° 98-109 au catalogue)
Calgary	(n° 98-110 au catalogue)
Edmonton	(n° 98-111 au catalogue)
Vancouver	(n° 98-112 au catalogue)

Produits non imprimés**Tableaux sommaires de base**

Cette série est conçue pour répondre aux besoins des utilisateurs qui désirent étudier les caractéristiques des petites régions. Les tableaux donnent des renseignements sur une gamme de variables du recensement. Les tableaux suivants sur l'immigration sont disponibles:

EC86B02	Population selon le lieu de naissance (20) et le sexe (3)
EC86B03	Population immigrante selon la période d'immigration (7), le sexe (3) et l'âge à l'immigration (4)
EC86B04	Population selon la citoyenneté (11) et le sexe (3)

Les tableaux sont produits pour les quatre régions géographiques suivantes: (i) secteurs de dénombrement et circonscriptions électorales fédérales; (ii) subdivisions de recensement (municipalités) et divisions de recensement (comtés); (iii) secteurs de recensement et secteurs de recensement provinciaux. (iv) Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement.

Les données des tableaux sommaires de base sont disponibles sous forme lisible par machine pour faciliter l'agrégation et la manipulation des données.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Division de la diffusion informatique des données, téléphone (613) 951-8200.

Totalisations spéciales

Même si plusieurs totalisations sont disponibles à partir du programme des produits déjà établi, des totalisations du recensement peuvent également être personnalisées selon les besoins de l'utilisateur. Il est possible de se procurer une gamme de produits allant des totalisations de données fondamentales, déterminées à l'avance, disponibles pour les régions géographiques choisies par l'utilisateur, à des totalisations entièrement personnalisées et préparées selon les exigences précises du client. Ainsi, ces produits permettent d'offrir, contre recouvrement des coûts, différents niveaux de souplesse en matière de contenu, de géographie et de support.

Pour de plus amples renseignements, les utilisateurs sont priés de communiquer avec le bureau régional de Statistique Canada le plus près (les adresses et les numéros de téléphone se trouvent à la page) ou de communiquer avec le Service des produits personnalisés du recensement, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, téléphone (613) 951-9534.

COMPARAISON DES LIEUX DE NAISSANCE RÉPERTORIÉS EN 1986, 1981 ET 1971

Classification de 1986	Classification de 1981	Classification de 1971
Terre-Neuve	Terre-Neuve	Terre-Neuve
Île-du-Prince-Édouard	Île-du-Prince-Édouard	Île-du-Prince-Édouard
Nouvelle-Écosse	Nouvelle-Écosse	Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick	Nouveau-Brunswick	Nouveau-Brunswick
Québec	Québec	Québec
Ontario	Ontario	Ontario
Manitoba	Manitoba	Manitoba
Saskatchewan	Saskatchewan	Saskatchewan
Alberta	Alberta	Alberta
Colombie-Britannique	Colombie-Britannique	Colombie-Britannique
Yukon	Yukon	Yukon
Territoires du Nord-Ouest	Territoires du Nord-Ouest	Territoires du Nord-Ouest
États-Unis d'Amérique	États-Unis d'Amérique	États-Unis d'Amérique
Anguilla	Anguilla	Autre britannique (Antilles)
Antigua	Antigua	Autre britannique (Antilles)
Bahamas	Bahamas	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Barbade	Barbade	Barbade
Caimans, Îles	Cayman, Îles	Autres Antilles
Cuba	Cuba	Cuba
Dominique	Dominique	Autres Antilles
République dominicaine	République dominicaine	République dominicaine
Grenade	Grenade	Autre britannique (Antilles)
Guadeloupe	Guadeloupe	Autres Antilles
Haïti	Haïti	Haïti
Jamaïque	Jamaïque	Jamaïque
Martinique	Martinique	Autres Antilles
Montserrat	Montserrat	Autre britannique (Antilles)
Antilles néerlandaises	Antilles néerlandaises	Autres Antilles
Porto Rico	Porto Rico	Porto-Rico
Saint-Christophe-et-Nevis	Saint-Christophe, Nevis	Autre britannique (Antilles)
Sainte-Lucie	Sainte-Lucie	Autre britannique (Antilles)
Saint-Vincent-et-Grenadines	Saint-Vincent	Autre britannique (Antilles)
Trinité-et-Tobago	Trinité et Tobago	Trinité et Tobago
Turques et Caïcos, Îles	Turques et Caïcos, Îles	Autres Antilles
Vierges, Îles (britanniques)	Vierges, Îles (britanniques)	Autre britannique (Antilles)
Vierges, Îles (américaines)	Vierges, Îles (américaines)	Autres Antilles
Belize	Belize	Autre britannique (Amérique centrale)
Costa Rica	Costa Rica	Amérique centrale

Nota: n.d.a. = non déclaré autrement.
n.c.a. = non classé ailleurs.

COMPARAISON DES LIEUX DE NAISSANCE RÉPERTORIÉS EN 1986, 1981 ET 1971

Classification de 1986	Classification de 1981	Classification de 1971
El Salvador	El Salvador	Amérique centrale
Guatemala	Guatemala	Amérique centrale
Honduras	Honduras	Amérique centrale
Mexique	Mexique	Mexique
Nicaragua	Nicaragua	Amérique centrale
Panama	Panama, Zone du canal de, Panama	Amérique centrale
Argentine	Argentine	Argentine
Bolivie	Bolivie	Autre Amérique du Sud
Brésil	Brésil	Brésil
Chili	Chili	Autre Amérique du Sud
Colombie	Colombie	Autre Amérique du Sud
Équateur	Équateur	Autre Amérique du Sud
Falkland, îles	Falkland, îles	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Guyane française	Guyane française	Autre Amérique du Sud
Guyana	Guyane	Guyane
Paraguay	Paraguay	Autre Amérique du Sud
Pérou	Pérou	Autre Amérique du Sud
Suriname	Surinam	Autre Amérique du Sud
Uruguay	Uruguay	Autre Amérique du Sud
Venezuela	Vénézuéla	Vénézuéla
Andorre	Andorre	Autre Europe méridionale
Belgique	Belgique	Belgique
France	France	France
Liechtenstein	Liechtenstein	Autre Europe de l'Ouest
Luxembourg	Luxembourg	Luxembourg
Pays-Bas	Pays-Bas	Pays-Bas
Irlande, République d'(Eire)	Irlande, République d'	Irlande, République d'
Royaume-Uni	Royaume-Uni	Royaume-Uni
Allemagne de l'Ouest	Allemagne, République fédérale d'	Allemagne
Autriche	Autriche	Autriche
Tchécoslovaquie	Tchécoslovaquie	Tchécoslovaquie
Allemagne de l'Est	Allemagne, République démocratique d'	Allemagne
Hongrie	Hongrie	Hongrie
Suisse	Suisse	Suisse
Albanie	Albanie	Albanie
Bulgarie	Bulgarie	Bulgarie
Grèce	Grèce	Grèce
Pologne	Pologne	Pologne
Roumanie	Roumanie	Roumanie
Turquie	Turquie	Turquie

COMPARAISON DES LIEUX DE NAISSANCE RÉPERTORIÉS EN 1986, 1981 ET 1971

Classification de 1986	Classification de 1981	Classification de 1971
Yougoslavie Union des républiques socialistes soviétiques	Yougoslavie Union des républiques socialistes soviétiques	Yougoslavie Union des républiques socialistes soviétiques
Chypre	Chypre	Autre Asie
Gibraltar	Gibraltar	Autre Europe méridionale
Italie	Italie	Italie
Malte	Malte	Malte
Monaco	Monaco	Autre Europe méridionale
Portugal	Portugal	Portugal
Saint-Marin	Saint-Marin	Italie
Espagne	Espagne	Espagne
Vatican, État de la Cité du	Vatican, État de la Cité du	Non classé
Danemark	Danemark	Danemark
Finlande	Finlande	Finlande
Islande	Islande	Islande
Norvège	Norvège	Norvège
Suède	Suède	Suède
Bahreïn	Bahreïn	Autre Asie
Égypte	Égypte	République arabe unie
Iran	Iran	Iran
Iraq	Iraq	Autre Asie
Israël	Israël	Israël
Jordanie	Jordanie	Autre Asie
Koweït	Koweït	Autre Asie
Liban	Liban	Liban
Libye	Libye	Libye
Oman	Oman	Autre Asie
Qatar	Qatar	Autre Asie
Arabie saoudite	Arabie saoudite	Autre Asie
Syrie	Syrie	Syrie
Émirats arabes unis	Émirats arabes unis	Non classé
Yémen, République démocratique populaire du	Yémen, République démocratique populaire du	Autre Asie
Yémen, République arabe du	Yémen, République arabe du	République arabe unie
Afghanistan	Afghanistan	Autre Asie
Mongolie	Mongolie	Autre Asie
Chine, République populaire de	Chine, République populaire de	Chine
Hong Kong	Hong Kong	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Japon	Japon	Japon

COMPARAISON DES LIEUX DE NAISSANCE RÉPERTORIÉS EN 1986, 1981 ET 1971

Classification de 1986	Classification de 1981	Classification de 1971
Corée du Nord	Corée du Nord	Autre Asie
Corée du Sud	Corée du Sud	Autre Asie
Macao	Chine, République populaire de	Chine
Tai-wan	Tai-wan	Chine
Brunéi	Brunei	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Birmanie	Birmanie	Autre Asie
Indonésie	Indonésie	Autre Asie
Kampuchea	Kampuchéa (Cambodge)	Autre Asie
Laos	Laos	Autre Asie
Malaisie	Malaisie	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Philippines	Philippines	Philippines
Singapour	Singapour	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Thaïlande	Thaïlande	Autre Asie
Viet Nam	Viêt-Nam	Autre Asie
Bangladesh	Bangladesh	Non classé
Bhoutan	Bhoutan	Autre Asie
Inde	Inde	Inde
Maldives	Maldives	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Népal	Népal	Autre Asie
Pakistan	Pakistan	Pakistan
Sri Lanka	Sri Lanka	Ceylan
Algérie	Algérie	Algérie
Mauritanie	Mauritanie	Autre Afrique
Maroc	Maroc	Maroc
Tunisie	Tunisie	Tunisie
Sahara occidental	Sahara occidental	Non classé
Burundi	Burundi	Autre Afrique
Centrafricaine, République	République du Centre africain (empire)	Autre Afrique
Tchad	Tchad	Autre Afrique
Congo	Congo	Autre Afrique
Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	Non classé
Gabon	Gabon	Autre Afrique
Rwanda	Rwanda	Autre Afrique
Zaire	Zaire	Autre Afrique
Zambie	Zambie	Afrique orientale (Commonwealth)
Zimbabwe	Zimbabwe (Rhodésie)	Afrique orientale (Commonwealth)
Burkina Faso	Haute-Volta	Autre Afrique
Bénin	Bénin	Autre Afrique
Cameroun	Cameroun	Autre Afrique
Cap-Vert	Cap-Vert, Îles du	Autres
Gambie	Gambie	Autre britannique (Afrique)

COMPARAISON DES LIEUX DE NAISSANCE RÉPERTORIÉS EN 1986, 1981 ET 1971

Classification de 1986	Classification de 1981	Classification de 1971
Ghana	Ghana	Autre britannique (Afrique)
Guinée	Guinée	Autre Afrique
Guinée-Bissau	Guinée – Bissau	Autre Afrique
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	Autre Afrique
Libéria	Libéria	Autre Afrique
Mali	Mali	Autre Afrique
Niger	Niger	Nigéria
Nigéria	Nigéria	Nigéria
Sao Tomé-et-Principe	Sao Tomé et Principe	Autres
Sénégal	Sénégal	Autre Afrique
Sierra Leone	Sierra Leone	Autre britannique (Afrique)
Togo	Togo	Autre Afrique
Angola	Angola	Autre Afrique
Botswana	Botswana	Autre britannique (Afrique)
Lesotho	Lesotho	Autre britannique (Afrique)
Namibie	Afrique du sud-ouest	Autre Afrique
Afrique du Sud, République d'	Afrique du Sud, République d'	Afrique du Sud, République d'
Swaziland	Souaziland	Autre britannique (Afrique)
Comores	Comores	Autres
Djibouti, République de	Djibouti, République de	Non classé
Éthiopie	Éthiopie	Autre Afrique
Kenya	Kenya	Afrique orientale (Commonwealth)
Madagascar	Madagascar	Autre Afrique
Malawi	Malawi	Autre britannique (Afrique)
Maurice	Maurice, île	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Mayotte	Mayotte	Autres
Mozambique	Mozambique	Autre Afrique
Réunion	Autres, n.c.a., n.d.a.	Autres
Seychelles	Seychelles	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Somalie, République démocratique de	Somalie	Autre Afrique
Soudan	Soudan	Autre Afrique
Tanzanie	Tanzanie	Afrique orientale (Commonwealth)
Ouganda	Ouganda	Afrique orientale (Commonwealth)
Samoa américaines	États-Unis d'Amérique	États-Unis d'Amérique
Australie	Australie	Australie
Belau, République de	Non classé	Non classé
Cook, Îles	Nouvelle-Zélande	Autre Australie (Commonwealth)
Fidji	Fidji	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Polynésie française	Autres, n.c.a., n.d.a.	Autres
Kiribati	Gilbert, Îles	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Marshall, Îles	Autres, n.c.a., n.d.a.	Autres
Micronésie	Non classé	Non classé



1010070924

COMPARAISON DES LIEUX DE NAISSANCE RÉPERTORIÉS EN 1986, 1981 ET 1971

Classification de 1986	Classification de 1981	Classification de 1971
Nauru	Nauru	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	Autres
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande	Autre Australie (Commonwealth)
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Pitcairn, Île	Pitcairn	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Salomon, Îles	Salomon, Îles	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Tonga	Tonga	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Tuvalu	Tuvalu	Non classé
Vanuatu	Nouvelles-Hébrides	Autres
Wallis et Futuna	Non classé	Non classé
Samoa occidentales	Samoa occidentales	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Bermudes	Bermudes	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Groënland	Danemark	Danemark
Sainte-Hélène et Ascension	Sainte-Hélène	Autre Commonwealth et dépendances britanniques
Saint-Pierre-et-Miquelon	Saint-Pierre et Miquelon	Autres
Autres	Autres, n.c.a., n.d.a.	Autres

